ŒUVRE

DES

BONS LIVRES

APPROUVÉE

PAR Mgr L'EVEQUE DE MONTREAL

1e SÉRIE IN-18

NIGEMAN

L'ENFER

S'IL Y EN A UN — CE QUE C'EST
COMMENT L'ÉVITER.

PAR

Mgr. DE SEGUR.

TROISIÈME ÉDITION CANADIENNE.

GERNAEY & HAMELIN
Libraires en Gros
1659 Rue Notre-Dame, 1659
MONTREAL

1889

BT836
S4
1889

BREF DE N. T.-S. P. LE PAPE PIE IX

A L'AUTEUR.

PIE IX, PAPE,

Bien-aimé fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous vous félicitons de tout cœur de ce que vous ne cessez de remplir, sur une si vaste échelle et avec tant de succès, votre office de héraut de l'Evangile. Tout ce que vous publiez se répand aussitôt dans les rangs du peuple par milliers d'exemplaires. Evidemment, pour que vos écrits soient ainsi recherchés, il faut qu'ils plaisent; et, ils ne sauraient plaire, s'ils n'avaient le don et de se concilier les esprits, et de pénétrer jusqu'au fond des cœurs, et là de produire chacun leurs bienfaisants effets.

Mettez donc à profit la grâce que DIEU vous a faite; continuez de travailler avec ardeur et de remplir votre ministère d'évangélisation.

Quant à Nous, Nous vous promettons de la part de DIEU une large assistance, au moyen de laquelle vous pourrez initier aux voies du salut un nombre d'âmes chaque jour plus considérable, et vous tresser ainsi une magnifique couronne de gloire.

En attendant, comme gage de cette céleste faveur et des autres dons du Seigneur, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons avec grand amour, bien-aimé Fils, pour vous témoigner Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 mars 1876, trentième année de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

VU ET APPROUVÉ :

† EDOUARD CHS., EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Montréal, 16 *Mars*, 1878.

L'ENFER.

PROLOGUE.

C'était en 1837. Deux jeunes sous-lieutenants, récemment sortis de Saint-Cyr, visitaient les monuments et les curiosités de Paris. Ils entrèrent dans l'église de l'Assomption, près des Tuileries, et se mirent à regarder les tableaux, les peintures et les autres détails artistiques de cette belle rotonde. Ils ne songeaient point à prier.

Auprès d'un confessionnal, l'un d'eux aperçut un jeune prêtre en surplis, qui adorait le Saint-Sacrement. " Regarde donc ce curé, dit-il à son camarade ; on dirait qu'il attend quelqu'un.—C'est peut-être toi, répondit l'autre en riant.—Moi ! Et pourquoi faire ? — Qui sait ? Peut-être pour te confesser.—Pour me confesser !

Eh bien, veux-tu parier que je vais y aller ?—Toi ! Aller te confesser ! Bah ! " Et il se mit à rire, en haussant les épaules.

" Que veux tu parier ? reprit le jeune officier, d'un air moqueur et décidé. Parions un bon dîner, avec une bouteille de champagne frappé.—Va pour le dîner et le champagne. Je te défie d'aller te mettre dans la boîte."

A peine avait-il achevé que l'autre, allant droit au jeune prêtre, lui disait un mot à l'oreille ; et celui-ci se levait, entrait au confessionnal, pendant que le pénitent improvisé jetait sur son camarade un regard vainqueur et s'agenouillait comme pour se confesser.

" A-t-il du toupet ! " murmura l'autre ; et il s'assit pour voir ce qui allait se passer.

Il attendit cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure. " Qu'est-ce qu'il fait ? se demandait-il avec une curiosité légèrement impatiente. Qu'est-ce qu'il peut dire depuis tout ce temps-là ? "

Enfin, le confessionnal s'ouvrit ; l'abbé en sortit, le visage animé et grave ; et, après avoir salué le jeune militaire, il entra dans la sacristie. L'officier s'était levé de son côté, rouge comme un coq, se tirant la moustache d'un air quelque peu attrapé, et faisant signe à son ami de le suivre pour sortir de l'église.

« Ah çà, dit celui-ci, qu'est-ce qui t'est donc arrivé ? Sais-tu que tu es resté près de vingt minutes avec cet abbé. Ma parole, j'ai cru un instant que tu te confessais tout de bon. Tu as tout de même gagné ton diner. Veux-tu pour ce soir ? — Non, répondit l'autre de mauvaise humeur ; non, pas aujourd'hui. Nous verrons un autre jour. J'ai à faire ; il faut que je te quitte. » Et serrant la main de son compagnon, il s'éloigna brusquement, d'un air tout crispé.

Que s'était-il passé, en effet, entre le sous-lieutenant et le confesseur ? Le voici :

A peine le prêtre eut-il ouvert le guichet du confessionnal, qu'il s'aperçut, au ton du jeune homme, qu'il s'agissait là d'une mystification. Celui-ci avait poussé l'impertinence jusqu'à lui dire, en finissant je ne sais quelle phrase : «La religion ! la confession ! je m'en moque ! »

Cet abbé était un homme d'esprit. « Tenez, mon cher Monsieur, lui dit-il en l'interrompant avec douceur ; je vois que ce que vous faites là n'est pas sérieux. Laissons de côté la confession, et, si vous le voulez bien, causons un petit instant. J'aime beaucoup les militaires. Et puis, vous m'avez l'air d'un bon et aimable garçon. Quel est, dites-moi, votre grade !»

L'officier commençait à sentir qu'il avait fait une sottise. Heureux de trouver

un moyen de s'en tirer, il répondit assez poliment : « Je ne suis que sous-lieutenant. Je sors de Saint-Cyr. — Sous-lieutenant ? Et resterez-vous longtemps sous-lieutenant ? — Je ne sais pas trop ; deux ans, trois ans, quatre ans peut-être. — Et après? — Après ? Je passerai lieutenant. — Et après ? — Après ? Je serai capitaine. — Capitaine ? A quel âge peut-on être capitaine ? — Si j'ai de la chance, dit l'autre en souriant, je puis être capitaine à vingt-huit ou vingt-neuf ans. — Et après ? — Oh ! après, c'est difficile ; on reste longtemps capitaine. Puis on passe chef de bataillon ; puis, lieutenant-colonel ; puis, colonel. — Eh bien ! vous voici colonel, à quarante ou quarante-deux ans. Et après cela ? — Après ? Je deviendrai général de brigade, et puis général de division. — Et après ? — Après ? Il n'y a plus que le bâton de maréchal. Mais mes prétentions ne vont pas jusque-là. — Soit ; mais est-ce que vous ne vous marierez pas ? — Si fait, si fait ; quand je serai officier supérieur. — Eh bien, vous voici marié, officier supérieur, général, général de division, peut-être même maréchal de France, qui sait ? Et après, Monsieur ? ajouta le prêtre avec autorité. — Après ? après ? répliqua l'officier un peu interloqué. Oh ! ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après. »

« Voyez comme c'est singulier, dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave. Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y aura après. Eh bien, moi je le sais ; et je vais vous le dire. Après, Monsieur, après, vous mourrez. Après votre mort, vous paraîtrez devant Dieu, et vous serez jugé. Et si vous continuez à faire comme vous faites, vous serez damné ; vous irez brûler éternellement en enfer. Voilà ce qui se passera après ! »

Et comme le jeune étourdi, ennuyé de cette fin, paraissait vouloir s'esquiver : « Un instant, Monsieur ! ajouta l'abbé. J'ai encore un mot à vous dire. Vous avez de l'honneur, n'est-il pas vrai ? Eh bien, moi aussi j'en ai. Vous venez de me manquer gravement ; et vous me devez une réparation. Je vous la demande, et je l'exige, au nom de l'honneur. Elle sera d'ailleurs très-simple. Vous allez me donner votre parole que, pendant huit jours, chaque soir avant de vous coucher, vous vous mettrez à genoux, et vous direz tout haut : « Un jour, je mourrai ; mais « je m'en moque. Après ma mort, je serai « jugé ; mais je m'en moque. Après mon « jugement, je serai damné ; mais je m'en « moque. J'irai brûler éternellement en « enfer ; mais je m'en moque. » Voilà tout. Mais vous allez me donner votre

parole d'honneur de n'y pas manquer, n'est-ce pas ? »

De plus en plus ennuyé, voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant avait tout promis, et le bon abbé l'avait congédié avec bonté, ajoutant : « Je n'ai pas besoin, mon cher ami, de vous dire que je vous pardonne de tout mon cœur. Si jamais vous aviez besoin de moi, vous me trouveriez toujours ici, à mon poste. Seulement n'oubliez pas la parole donnée. » Là-dessus, ils s'étaient quittés, comme nous l'avons vu.

Le jeune officier dîna tout seul. Il était manifestement vexé. Le soir, au moment de se coucher, il hésita un peu ; mais sa parole était donnée ; et il s'exécuta.

« Je mourrai ; je serai jugé ; j'irai peut-être en enfer... » Il n'eut pas le courage d'ajouter : Je m'en moque."

Quelques jours se passèrent ainsi. Sa « pénitence » lui revenait sans cesse à l'esprit, et semblait lui tinter aux oreilles Au fond, comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des jeunes gens, il était plus étourdi que mauvais. La huitaine ne s'était pas écoulée, qu'il retournait, seul cette fois, à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage tout baigné de larmes et la joie dans le cœur.

Il est resté depuis, m'a-t-on assuré, un digne et fervent chrétien.

C'est la pensée sérieuse de l'enfer qui, avec la grâce de Dieu, avait opéré la métamorphose. Or, ce qu'elle a fait sur l'esprit de ce jeune officier, pourquoi ne le ferait-elle pas sur le vôtre, ami lecteur ? Il y faut donc réfléchir une bonne fois.

Il y faut réfléchir ; c'est une question personnelle, s'il en fût, et, avouez-le, profondément redoutable. Elle se dresse devant chacun de nous ; et, bon gré mal gré, il y faut une solution positive.

Nous allons donc, si vous le voulez bien, examiner ensemble, brièvement mais bien carrément, deux choses : 1o s'il y a vraiment un enfer ; et 2o ce que c'est que l'enfer.

Je fais appel ici uniquement à votre bonne foi et à votre foi.

I

S'IL Y A VRAIMENT UN ENFER

IL Y A UN ENFER : C'EST LA CROYANCE DE TOUS LES PEUPLES, DANS TOUS LES TEMPS.

Ce que tous les peuples ont toujours cru, dans tous les temps, constitue ce qu'on appelle une vérité de sens commun, ou, si vous l'aimez mieux, de sentiment commun, universel. Quiconque se refuserait à admettre une de ces grandes vérités universelles n'aurait pas, comme on dit très-justement, le sens commun. Il faut être fou, en effet, pour s'imaginer qu'on peut avoir raison contre tout le monde.

Or, dans tous les temps, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, tous les peuples ont cru à un enfer. Sous un nom ou sous un autre, sous des formes plus ou moins altérées, ils ont reçu, conservé et proclamé la croyance à des châtiments redoutables, à des châtiments sans fin, où le feu apparaît toujours, pour la punition des méchants, après la mort.

C'est là un fait certain, et il a été si lumineusement établi par nos grands philo-

sophes chrétiens, qu'il serait superflu pour ainsi dire de se donner la peine de le prouver.

Dès l'origine, on trouve l'existence d'un enfer éternel de feu, clairement consignée dans les plus anciens livres connus, ceux de Moïse. Je ne les cite ici, notez-le bien, qu'au point de vue purement historique. Le nom même de l'enfer s'y trouve en toutes lettres.

Ainsi, au seizième chapitre du livre des Nombres, nous voyons les trois lévites, Coré, Dathan et Abiron, qui avaient blasphémé DIEU et s'étaient révoltés contre Moïse, " engloutis vivants en enfer," et le texte répète : " Et ils descendirent vivants en enfer ; *descenderunt que vivi in infernum;* et le feu, *ignis*, que le Seigneur en fit sortir, dévora deux cent cinquante autres rebelles."

Or, Moïse écrivait cela plus de seize cents ans avant la naissance de Notre-Seigneur, c'est-à-dire il y a près de trois mille cinq cents ans.

Au Deutéronome, le Seigneur dit, par la bouche de Moïse : " Le feu a été allumé dans ma colère, et ses ardeurs pénétreront jusqu'aux profondeurs de l'enfer, *et ardebit usque ad inferni novissima.*"

Dans le livre de Job, également écrit par Moïse, au témoignage des plus grands savants, les impies, dont la vie regorge de

biens, et qui disent à DIEU : " Nous n'avons pas besoin de vous, nous ne voulons pas de votre loi ; à quoi bon vous servir et vous prier ? " ces impies-là " tombent tout à coup en enfer, *in puncto ad inferna descendunt.*"

Job appelle l'enfer " la région des ténèbres, la région plongée dans les ombres de la mort, la région du malheur et des ténèbres, où il n'y a plus aucun ordre, mais où règne l'horreur éternelle, *sed sempiternus horror inhabitat.*" Certes, voilà des témoignages plus que respectables, et qui remontent aux origines historiques les plus reculées.

Mille ans avant l'ère chrétienne, alors qu'il n'était encore question ni d'histoire grecque ni d'histoire romaine, David et Salomon parlent fréquemment de l'enfer comme d'une grande vérité, tellement connue et reconnue de tous, qu'il n'est pas même besoin de la démontrer. Dans le livre des psaumes, David dit entre autres en parlant des pécheurs : " Qu'ils soient jetés dans l'enfer, *convertantur peccatores in infernum.* Que les impies soient confondus et précipités en enfer, *et deducantur in infernum.*" Et ailleurs il parle des " douleurs de l'enfer, *dolores inferni.*"

Salomon n'est pas moins formel. En rapportant les propos des impies qui veulent séduire et perdre le juste, il dit :

" Dévorons-le tout vivant, comme fait l'enfer, *sicut infernus*." Et dans ce fameux passage du Livre de la Sagesse, où il dépeint si admirablement le désespoir des damnés, il ajoute : « Voilà ce que disent dans l'enfer, *in inferno*, ceux qui ont péché ; car l'espérance de l'impie s'évanouit comme la fumée qu'emporte le vent. »

Dans un autre de ses livres, appelé l'Ecclésiastique, il dit encore : « La multitude des pécheurs est comme un paquet d'étoupe ; et leur fin dernière, c'est la flamme de feu, *flamma ignis* ; ce sont les enfers, et les ténèbres. et les peines, *et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ.* »

Deux siècles après, plus de huit cents ans avant Jésus-Christ, le grand Prophète Isaïe disait à son tour : « Comment es-tu tombé du haut des cieux, ô Lucifer ? Toi qui disais en ton cœur : « Je monterai jusqu'au ciel, je serai semblable au Très-Haut, » te voici précipité en enfer, au fond de l'abîme, *ad infernum detraheris, in profundum laci.* » Par cet abîme, par ce mystérieux " étang, " nous verrons plus loin qu'il faut entendre cette épouvantable masse liquide de feu qu'enveloppe et que cache la terre, et que l'Eglise elle-même nous indique comme le lieu proprement dit de l'enfer. Salomon et David parlent, eux aussi, de ce brûlant abîme.

Dans un autre passage de ses prophéties, Isaïe parle du feu, du feu éternel de l'enfer. "Les pécheurs, dit-il, sont frappés d'épouvante. Lequel d'entre vous pourra habiter dans le feu dévorant, *cum igne devorante*, dans les flammes éternelles, *cum ardoribus sempiternis ?* »

Le Prophète Daniel, qui vivait deux cents ans après Isaïe, dit, en parlant de la résurrection dernière et du jugement : " Et la multitude de ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un opprobre qui ne finira jamais. "

Même témoignage de la part des autres Prophètes, jusqu'au Précurseur du Messie, saint Jean-Baptiste, qui, lui aussi, parle au peuple de Jérusalem du feu éternel de l'enfer, comme d'une vérité connue de tous, et dont personne n'a jamais douté. " Voici le Christ qui approche, s'écrie-t-il. Il vannera son grain ; il recueillera le froment (les élus) dans ses greniers ; quant à la paille (les pécheurs), il les brûlera dans le feu qui ne s'éteint point, *in igne inextinguibili.* "

L'antiquité païenne, grecque et latine, nous parle également de l'enfer, et de ses terribles châtiments qui n'auront point de fin. Sous des formes plus ou moins exactes, suivant que les peuples s'éloignaient plus ou moins des traditions primitives

et des enseignements des Patriarches et des Prophètes, on y retrouve toujours la croyance à un enfer, à un enfer de feu et de ténèbres.

Tel est le Tartare des Grecs et des Latins. "Les impies qui ont méprisé les lois saintes, sont précipités dans le Tartare, pour n'en sortir jamais, et pour y souffrir des tourments horribles et éternels," dit Socrate, cité par Platon, son disciple.

Et Platon dit encore : "On doit ajouter foi aux traditions anciennes et sacrées qui enseignent qu'après cette vie l'âme sera jugée et punie sévèrement, si elle n'a pas vécu comme il convient." Aristote, Cicéron, Sénèque, parlent de ces mêmes traditions, qui se perdent dans la nuit des temps.

Homère et Virgile les ont revêtues des couleurs le leurs immortelles poésies. Qui n'a lu le récit de la descente d'Énée aux enfers, où, sous le nom de Tartare, de Pluton, etc., nous retrouvons les grandes vérités primitives, défigurées mais conservées par le paganisme ? Les supplices des méchants y sont éternels ; et l'un d'eux nous est dépeint comme "fixé, éternellement fixé dans l'enfer."

Et cette croyance universelle, incontestable et incontestée, le philosophe sceptique Bayle est le premier à la constater, à la reconnaître. Son confrère en

voltairianisme et en impiété, l'anglais Bolingbroke l'avoue avec une égale franchise. Il dit formellement: "La doctrine d'un état futur de récompenses et de châtiments paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité ; elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance, de la manière la plus solide, dans l'esprit des premières nations que nous connaissons."

On en rencontre les débris jusque parmi les superstitions informes des sauvages de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie. Le paganisme de l'Inde et de la Perse en garde des vestiges frappants, et enfin le mahométisme compte l'enfer au nombre de ses dogmes.

Dans le sein du Christianisme, il est superflu de dire que le dogme de l'enfer est enseigné hautement, comme une de ces grandes vérités fondamentales qui servent de base à tout l'édifice de la Religion. Les protestants eux-mêmes, les protestants qui ont tout détruit avec leur folle doctrine du "libre examen," n'ont pas osé toucher à l'enfer. Chose étrange, inexplicable ! au milieu de tant de ruines, Luther, Calvin et les autres ont dû laisser debout cette effrayante vérité, qui devait cependant leur être personnellement si importune !

Donc, tous les peuples, dans tous les temps, ont connu et reconnu l'existence de l'enfer. Donc, ce dogme terrible fait partie de ce trésor des grandes vérités universelles, qui constituent la lumière de l'humanité. Donc, il n'est pas possible à un homme sensé de le révoquer en doute en disant, dans la folie d'une orgueilleuse ignorance : Il n'y a point d'enfer !

Donc enfin : Il y a un enfer.

IL Y A UN ENFER : L'ENFER N'A PAS ÉTÉ INVENTÉ ET N'A PAS PU L'ETRE.

Nous venons de voir que, dans tous les temps, tous les peuples ont cru à l'enfer. Cela seul prouve déjà qu'il n'est pas d'invention humaine.

Supposons un instant le monde vivant bien tranquille, au milieu des plaisirs, et abandonné sans crainte à toutes les passions. Un beau jour un homme, un philosophe, vient lui dire : " Il y a un enfer, un lieu de tourments éternels, où Dieu vous punira si vous continuez à faire le mal ; un enfer de feu, où vous brûlerez sans fin, si vous ne changez de vie. "

Vous figurez-vous l'effet qu'aurait produit une pareille annonce ?

D'abord personne n'y aurait cru. " Que venez-vous nous prêcher là ? aurait-on

dit à cet inventeur de l'enfer. Où avez-vous pris cela ? Quelles preuves nous en apportez-vous ? Vous n'êtes qu'un rêveur, un prophète de malheur. " Je le répète, on ne l'aurait pas cru.

On ne l'aurait pas cru, parce que tout, dans l'homme corrompu, se cabre instinctivement contre l'idée de l'enfer. De même que tout coupable repousse tant qu'il peut l'idée du châtiment, de même, et cent fois plus, l'homme coupable repousse la perspective de ce feu vengeur, éternel, qui doit punir si impitoyablement toutes ses fautes, même ses fautes secrètes.

Et surtout dans une société, comme nous la supposons un moment, où personne n'aurait jamais entendu parler de l'enfer, la révolte des préjugés serait venue se joindre à la révolte des passions. Non-seulement on n'aurait pas voulu en croire cet inventeur malencontreux, mais on l'eût chassé avec colère, on l'eût lapidé, si bien que l'envie de recommencer ne serait plus jamais venue à personne.

Que si, par impossible, on eût ajouté foi à cette étrange invention ; si, par une impossibilité bien plus évidente encore, tous les peuples se fussent mis à croire à l'enfer, sur la parole du susdit philosophe, quel événement, je vous le demande ! Le nom de l'inventeur, le siècle, le pays où il aurait vécu, eussent-ils pu ne pas être consignés dans l'histoire ?

Or, rien de tout ce-la. Quelqu'un a-t-il jamais été signalé comme ayant introduit dans le monde cette doctrine effrayante, si contraire aux passions les plus enracinées de l'esprit humain, du cœur, des sens ?

Donc l'enfer n'a pas été inventé.

Il n'a pas été inventé, parce qu'il n'a pas pu l'être. L'éternité des peines de l'enfer est un dogme que la raison ne peut comprendre ; elle peut le connaître, mais non pas le comprendre, parce qu'il est au-dessus de la raison. Ce que l'homme ne peut comprendre, comment voulez-vous qu'il ait pu l'inventer ?

C'est précisément parce que l'enfer, l'enfer éternel, ne peut être compris par la raison, que la raison s'insurge contre lui, dès qu'elle n'est point éclairée et relevée par les lumières surnaturelles de la foi. Comme nous le verrons plus loin, la raison crie à l'injustice, à la barbarie, et par conséquent à l'impossibilité.

Le dogme de l'enfer est ce que l'on appelle « une vérité innée, » c'est-à-dire une de ces lumières d'origine divine qui luit en nous, malgré nous ; qui est au fond de notre conscience, incrustée dans les profondeurs de notre âme, comme un diamant noir, qui brille d'un sombre éclat. Personne ne peut l'en arracher, parce que c'est Dieu même qui l'a mis là. On peut couvrir ce diamant et ses sombres feux ;

on peut en détourner ses regards et l'oublier pour un temps; on peut le nier en paroles; mais on y croit malgré soi, et la conscience ne cesse de le proclamer.

Les impies qui se moquent de l'enfer en ont, au fond, une peur terrible. Ceux qui disent qu'il est démontré pour eux qu'il n'y a point d'enfer, se mentent à eux-mêmes et mentent aux autres. C'est un vœu impie du cœur, plutôt qu'une négation raisonnée de l'esprit. Au dernier siècle, un de ces insolents écrivait à Voltaire qu'il avait découvert la preuve métaphysique de la non-existence de l'enfer : « Vous êtes bienheureux, lui répondit le vieux patriarche des incrédules; moi, je suis loin d'en être là. »

Non, l'homme n'a pas inventé l'enfer. Il ne l'a pas inventé, et il n'a pas pu l'inventer. Le dogme d'un enfer éternel de feu remonte à Dieu même. Il fait partie de cette grande révélation primitive qui est la base de la Religion et de la vie morale du genre humain.

Donc, il y a un enfer.

IL Y A UN ENFER : DIEU LUI-MÊKE NOUS EN A RÉVÉLÉ L'EXISTENCE.

Les quelques passages de l'Ancien-Testament que j'ai cités plus haut, montrent

déjà que le dogme de l'enfer a été révélé de DIEU même aux Patriarches, aux Prophètes et à l'ancien Israël. En effet, ce ne sont pas seulement des témoignages historiques ; ce sont encore et surtout des témoignages divins, qui commandent la foi, qui s'imposent à notre conscience, avec l'autorité infaillible de vérités révélées.

Notre-Seigneur JESUS-CHRIST a solennellement confirmé cette révélation redoutable ; et quatorze fois dans l'Évangile il nous parle de l'enfer.

Nous ne rapporterons point ici toutes ses paroles, pour ne pas nous répéter. Voici les principales. N'oubliez pas, mon bon lecteur, que c'est DIEU même qui parle ici, et qu'il a dit : « *Le ciel et la terre passe-« ront, mais mes paroles ne passeront point.* »

Peu après son admirable transfiguration sur le mont Thabor, Notre-Seigneur disait à ses disciples et aux multitudes qui le suivaient : « Si votre main (c'est-à-dire ce que vous avez de plus précieux) est pour vous une occasion de péché, coupez-là : il vaut mieux entrer dans l'autre vie avec une seule main, que d'aller avec ses deux mains dans l'enfer, dans le feu qui ne s'éteint point, où le ver du remords ne meurt point, et où le feu ne cessera jamais.

« Si votre pied ou votre œil est pour vous une occasion de chute, coupez-le, arrachez-le, et jetez-le loin de vous : il

vaut mieux entrer dans la vie éternelle avec un seul pied ou un seul œil, que d'être jeté avec vos deux pieds ou avec vos deux yeux, dans la prison de feu éternel, *in gehennam ignis inextinguibilis*, où le remords ne cesse point et où le feu ne s'éteint pas, *et ignis non extinguitur.* »

Il parle de ce qui arrivera à la fin des temps, et dit : « Alors le Fils de l'homme enverra ses Anges, et ils saisiront ceux qui auront fait le mal, pour les jeter dans la fournaise de feu, *in caminum ignis*, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. »

Lorsque le Fils de Dieu prédit le jugement dernier, au vingt cinquième chapitre de l'évangile de saint Matthieu, il nous fait connaître d'avance lui-même les propres termes de la sentence qu'il prononcera contre les réprouvés : « Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel, *discedite a me, maledicti, in ignem æternum.* » Et il ajoute : « Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, *in supplicium æternum.* » Je vous le demande, y a-t-il rien de plus formel ?

Les Apôtres, chargés par le Sauveur de développer sa doctrine et de compléter ses révélations, nous parlent de l'enfer et de ses flammes éternelles d'une manière non moins explicite.

Pour ne citer que quelques-unes de

leurs paroles, nous rappellerons saint Paul qui dit aux chrétiens de Thessalonique, en leur prêchant le jugement dernier, que le Fils de DIEU " tirera vengeance dans la flamme du feu, *in flamma ignis*, des impies qui n'ont point voulu reconnaître DIEU et qui n'obéissent point à l'Évangile de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; ils auront à subir des peines éternelles dans la mort, loin de la face du Seigneur, *pœnas dabunt in interitu æternas.*"

L'Apôtre saint Pierre dit que les méchants partageront le châtiment des mauvais anges, que le Seigneur a précipités dans les profondeurs de l'enfer, dans les supplices du Tartare, *rudentibus inferni detractos in Tartarum tradidit cruciandos.*" Il les appelle " des fils de malédiction, *maledictionis filii*, à qui sont réservées les horreurs des ténèbres."

Saint Jean nous parle également de l'enfer et de ses feux éternels. Au sujet de l'Antechrist et de son faux prophète, il dit : " Ils seront jetés vivants dans l'abîme embrasé de feu et de souffre, *in stagnum ignis ardentis sulphure*, pour y être tourmentés jour et nuit dans tous les siècles des siècles, *cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.*"

Enfin, l'Apôtre saint Jude nous parle à son tour de l'enfer, nous montrant les

démons et les réprouvés " enchaînés pour l'éternité dans les ténèbres, et subissant les peines du feu éternel, *ignis æterni pœnam sustinentes.*"

Et, dans tous le cours de leurs Épîtres inspirées, les Apôtres reviennent sans cesse sur la crainte des jugements de Dieu et sur les châtiments éternels qui attendent les pécheurs impénitents.

Après des enseignements aussi clairs, faut-il s'étonner que l'Église nous présente l'éternité des peines et du feu de l'enfer comme un dogme de foi proprement dit ? de telle sorte que celui qui oserait le nier, ou en douter seulement, serait par là même hérétique.

Donc l'existence de l'enfer est un article de foi catholique, et nous en sommes aussi sûrs que de l'existence de Dieu.

Donc, il y a un enfer.

En résumé : le témoignage du genre humain tout entier et de ses plus antiques traditions ; le témoignage de la nature humaine, de la droite raison, du cœur et de la conscience, et, par-dessus tout, le témoignage de l'enseignement infaillible de Dieu lui-même et de son Église, s'unissent pour nous attester, avec une certitude absolue, qu'il y a un enfer, un enfer de feu et de ténèbres, un enfer éternel, pour le châtiment des impies et des pécheurs impénitents.

Je vons le demande, cher lecteur, une vérité peut-elle être établie d'une manière plus péremptoire ?

S'IL Y A VRAIMENT UN ENFER, COMMENT PERSONNE N'EN EST-IL REVENU ?

D'abord, l'enfer existe pour punir les réprouvés, et non pour les laisser revenir sur la terre. Quand on y est, on y reste.

Vous dites qu'on n'en revient pas ? C'est vrai dans l'ordre habituel de la Providence. Mais est-il bien certain que personne ne soit revenu de l'enfer ? Êtes-vous sûr que, dans une vue de miséricorde et de justice, Dieu n'ait jamais permis à un damné d'apparaître sur la terre ?

Dans l'Écriture sainte et dans l'histoire, on lit la preuve du contraire ; et, toute superstitieuse qu'elle est devenue, la croyance quasi-générale à ce qu'on appelle " les revenants " serait inexplicable si elle ne provenait d'un fonds de vérité. Laissez-moi vous rapporter ici quelques faits dont l'authenticité semble évidente, et qui prouvent l'existence de l'enfer par le redoutable témoignage de ceux-là mêmes qui y sont.

Le Docteur Raymond Diocrèse.

Dans la vie de saint Bruno, fondateur

des Chartreux, on trouve un fait étudié à fond par les très-doctes Bollandistes, et qui présente à la critique la plus sérieuse tous les caractères historiques de l'authenticité ; un fait arrivé à Paris, en plein jour, en présence de plusieurs milliers de témoins, dont les détails ont été recueillis par des contemporains, et enfin qui a donné naissance à un grand Ordre religieux.

Un célèbre docteur de l'Université de Paris, nommé Raymond Diocrès, venait de mourir, emportant l'admiration universelle et les regrets de tous ses élèves. C'était en l'année 1082. Un des plus savants docteurs du temps, connu dans toute l'Europe par sa science, ses talents et ses vertus, et nommé Bruno, était alors à Paris avec quatre compagnons, et se fit un devoir d'assister aux obsèques de l'illustre défunt.

On avait déposé le corps dans la grande salle de la chancellerie, proche de l'église de Notre-Dame, et une foule immense entourait le lit de parade où, selon l'usage du temps, le mort était exposé, couvert d'un simple voile.

Au moment où l'on vint à lire une des leçons de l'Office des morts qui commence ainsi : "Réponds-moi. Combien grandes et nombreuses sont tes iniquités," un voix sépulcrale sortit de dessous le voile funè-

bre, et toute l'assistance entendit ces paroles : " *Par un juste jugement de DIEU, j'ai été accusé.*" On se précipite : on lève le drap mortuaire : le pauvre mort était là, immobile, glacé, parfaitement mort. La cérémonie, un instant interrompue, fut bientôt reprise ; tous les assistants étaient dans la stupeur et pénétrés de crainte.

On reprend donc l'Office ; on arrive à la susdite leçon " Réponds-moi." Cette fois, à la vue de tout le monde, le mort se soulève, et d'une voix plus forte, plus accentuée encore, il dit : " *Par un juste jugement de DIEU, j'ai été jugé,*" et il retombe. La terreur de l'auditoire est à son comble. Des médecins constatent de nouveau la mort. Le cadavre était froid, rigide. On n'eut pas le courage de continuer, et l'Office fut remise au lendemain.

Les autorités ecclésiastiques ne savaient que résoudre. Les uns disaient : "C'est un réprouvé ; il est indigne des prières de l'Église." D'autres disaient : " Non, tout cela est sans doute fort effrayant ; mais enfin, tous tant que nous sommes, ne serons-nous pas accusés d'abord, puis jugés par un juste jugement de DIEU ?" L'Évêque fut de cet avis, et, le lendemain, le service funèbre recommença à la même heure. Bruno et ses compagnons étaient là comme la veille. Toute l'Université, tout Paris était accouru à Notre-Dame.

L'Office recommence donc. A la même leçon : " Réponds-moi," le corps du docteur Raymond se dresse sur son séant, et, avec un accent indescriptible qui glace d'épouvante tous les assistants, il s'écrie : " *Par un juste jugement de DIEU, j'ai été condamné*," et retombe immobile.

Cette fois il n'y avait plus à douter. Le terrible prodige constaté jusqu'à l'évidence n'était pas même discutable. Par ordre de l'Évêque et du Chapitre, on dépouille, séance tenante, le cadavre des insignes de ses dignités, et on l'emporte à la voirie de Montfaucon.

Au sortir de la grande salle de la chancellerie, Bruno, âgé alors d'environ quarante-cinq ans, se décida irrévocablement à quitter le monde, et alla chercher, avec ses compagnons, dans les solitudes de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble, une retraite où il pût faire plus sûrement son salut, et se préparer ainsi à loisir aux justes jugements de DIEU.

Certes, voilà un réprouvé qui " revenait de l'enfer," non pour en sortir, mais pour en être le plus irrécusable des témoins.

Le jeune Religieux de saint Antonin.

Le savant Archevêque de Florence, saint Antonin, rapporte dans ses écrits un fait

non moins terrible, qui, vers le milieu du quinzième siècle, avait épouvanté tout le nord de l'Italie. Un jeune homme de bonne famille qui, à seize ou dix-sept ans, avait eu le malheur de cacher un péché mortel en confession et de communier en cet état, avait remis de semaine en semaine, de mois en mois, l'aveu si pénible de ses sacriléges, continuant, du reste, ses confessions et ses communions, par un misérable respect humain. Bourrelé de remords, il cherchait à s'étourdir en faisant de grandes pénitences, si bien qu'il passait pour un saint. N'y tenant plus, il entra dans un monastère. "Là, du moins, se disait-il, je dirai tout, et j'expierai sérieusement mes affreux péchés." Pour son malheur, il fut accueilli comme un petit saint par les Supérieurs qui le connaissaient de réputation, et sa honte reprit encore le dessus. Il remit ses aveux à plus tard ; il redoubla ses pénitences, et un an, deux ans, trois ans se passèrent dans ce déplorable état. Il n'osait jamais révéler le poids horrible et honteux qui l'accablait. Enfin, une maladie mortelle sembla lui en faciliter le moyen. "Pour le coup, se dit-il, je vais tout avouer. Je vais faire une confession générale, avant de mourir." Mais l'amour-propre dominant toujours le repentir, il entortilla si bien l'aveu de ses

fautes, que le confesseur n'y put rien comprendre. Il avait un vague désir de revenir là-dessus le lendemain ; mais un accès de délire survint, et le malheureux mourut ainsi.

Dans la Communauté, où l'on ignorait l'affreuse réalité, on se disait : " Si celui-là n'est pas au ciel, qui de nous y pourra entrer ? " Et l'on faisait toucher à ses mains des croix, des chapelets, des médailles. Le corps fut porté avec une sorte de vénération dans l'église du monastère, et resta exposé dans le chœur jusqu'au lendemain matin où devaient se célébrer les funérailles.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie, un des Frères, envoyé pour sonner la cloche, aperçut tout à coup devant lui, près de l'autel, le défunt environné de chaînes qui semblaient rougies au feu, et quelque chose d'incandescent apparaissait dans toute sa personne. Epouvanté, le pauvre Frère était tombé à genoux, les yeux fixés sur l'effrayante apparition. Alors, le réprouvé lui dit : " Ne priez point pour moi. Je suis en enfer pour toute l'éternité. " Et il raconta la lamentable histoire de sa mauvaise honte et de ses sacriléges, après quoi il disparut, laissant dans l'église une odeur infecte, qui se répandit dans tout le monastère, comme pour attester la vérité de

tout ce que le Frère venait de voir et d'entendre.

Aussitôt avertis, les Supérieurs firent enlever le cadavre, le jugeant indigne de la sépulture ecclésiastique.

La Courtisane de Naples.

Saint François de Girolamo, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus au commencement du dix-huitième siècle, avait été chargé de diriger les missions dans le royaume de Naples, un jour qu'il prêchait sur une place de Naples, quelques femmes de mauvaise vie, que l'une d'entre elles, nommée Catherine, avait réunies, s'efforçaient de troubler le sermon par leurs chants et leurs bruyantes exclamations, pour forcer le Père à se retirer; mais il n'en continua pas moins son discours, sans paraître s'apercevoir de leurs insolences.

Quelque temps après, il revint prêcher sur la même place. Voyant la porte de Catherine fermée et toute la maison. ordinairement si bruyante, dans un profond silence : " Eh bien ! dit le Saint, qu'est-il donc arrivé à Catherine ?—Est-ce que le Père ne sait pas ? - Hier soir la malheuse est morte, sans pouvoir prononcer une parole.—Catherine est morte ? reprend le Saint ; elle est morte subitement ? Entrons et voyons. "

On ouvre la porte ; le Saint monte l'es-

calier et entre, suivi de la foule, dans la salle où le cadavre était étendu à terre, sur un drap, avec quatre cierges, suivant l'usage du pays. Il le regarde quelque temps avec des yeux épouvantés ; puis il dit d'une voix solennelle : " Catherine, où êtes-vous maintenant ? " Le cadavre reste muet. Le Saint reprit encore : " Catherine, dites-moi, où êtes-vous maintenant ? Je vous commande de me dire où vous êtes. "

Alors, au grand saisissement de tout le monde, les yeux du cadavre s'ouvrirent, ses lèvres s'agitèrent convulsivement, et une voix caverneuse et profonde répondit : " Dans l'enfer ! je suis dans l'enfer ! "

A ces mots, la foule des assistants s'enfuit épouvantée et le Saint redescendit avec eux, en répétant : " Dans l'enfer ! O Dieu terrible ! Dans l'enfer ! L'avez-vous entendue ? Dans l'enfer ! "

L'impression de ce prodige fut si vive, que bon nombre de ceux qui en furent témoins n'osèrent point rentrer chez eux sans avoir été se confesser.

L'ami du comte Orloff.

Dans notre siècle, trois faits du même genre, plus authentiques les uns que les autres, sont parvenus à ma connaissance.

Le premier s'est passé presque dans ma famille.

C'était en Russie, à Moscou, peu de temps avant l'horrible campagne de 1812. Mon grand-père maternel, le comte Rostopchine, gouverneur militaire de Moscou, était fort lié avec le général comte Orloff, célèbre par sa bravoure, mais aussi impie qu'il était brave.

Un jour, à la suite d'un souper fin, arrosé de copieuses libations, le comte Orloff et un de ses amis, le général V., voltairien comme lui, s'étaient mis à se moquer affreusement de la Religion, et surtout de l'enfer. "Et si, par hazard, dit Orloff, si par hazard il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau ?...— Eh bien ! répartit le général V., celui de nous deux qui s'en ira le premier reviendra en avertir l'autre. Est-ce convenu ?— Excellente idée !" répondit le comte Orloff, et tous deux, bien qu'à moitié gris, ils se donnèrent très-sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement.

Quelques semaines plus tard, éclata une de ces grandes guerres comme Napoléon avait le don d'en susciter alors ; l'armée russe entra en campagne, et le général V. reçut l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important.

Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin, de très-

bonne heure, pendant que mon grand-père faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvre brusquement. C'était le comte Orloff, en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. "Quoi! Orloff, c'est vous? à cette heure? et dans un costume pareil? Qu'avez-vous donc? Qu'est-il arrivé? — Mon cher, répond le comte Orloff, je crois que je deviens fou. Je viens de voir le général V.—Le général V.? Il est donc revenu?—Eh non! reprend Orloff, en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains, non, il n'est pas revenu! et c'est là ce qui m'épouvante."

Mon grand-père n'y comprenait rien. Il cherchait à le calmer. "Racontez-moi donc, lui dit-il, ce qui vous est arrivé et ce que tout cela veut dire." Alors, s'efforçant de dominer son émotion, le comte Orloff raconta ce qui suit:

"Mon cher Rostopchine, il y a quelque temps, V. et moi, nous nous étions juré mutuellement que le premier de nous qui mourrait viendrait dire à l'autre s'il y a quelque chose de l'autre côté du rideau. Or, ce matin, il y a une demi-heure à peine, j'étais tranquillement dans mon lit, éveillé depuis longtemps, ne pensant nullement à mon ami, lorsque tout à coup les deux rideaux de mon lit

se sont brusquement ouverts, et je vois, à deux pas de moi, le général V., debout, pâle, la main droite sur sa poitrine, me disant : « Il y a un enfer, et j'y suis ! » et il disparut. Je suis venu vous trouver de suite. Ma tête part ! Quelle chose étrange ! Je ne sais qu'en penser ! »

Mon grand-père le calma comme il put. Ce n'était pas chose facile. Il parla d'hallucinations, de cauchemars ; peut-être dormait-il. Il y a bien des choses extraordinaires, inexplicables ; et autres banalités de ce genre, qui font la consolation des esprits forts. Puis, il fit atteler ses chevaux et reconduire le comte Orloff à son hôtel.

Or, dix ou douze jous après cet étrange incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entre autres nouvelles, celle de la mort du général V. Le matin même du jour où le comte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il lui était apparu à Moscou, l'infortuné général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet et était tombé raide mort !...

« Il y a un enfer ; et j'y suis ! » Voilà les paroles de quelqu'un qui « en est revenu.»

La Dame au bracelet d'or.

En 1859, je rapportais ce fait à un prê

tre fort distingué, Supérieur d'une importante Communauté. " C'est effrayant, me dit-il, mais cela ne m'étonne pas extraordinairement. Les faits de ce genre sont moins rares qu'on ne pense ; seulement on a toujours plus ou moins d'intérêt à les garder secrets, soit pour l'honneur du " revenu " soit pour l'honneur de sa famille. Pour ma part, voici ce que j'ai su de source certaine, il y a deux ou trois ans, d'un très-proche parent de la personne à qui la chose est arrivée. Au moment où je vous parle (Noël 1859), cette dame vit encore ; elle a un peu plus de quarante ans.

" Elle était à Londres, dans l'hiver de 1847 à 1848. Elle était veuve, âgée d'environ vingt-neuf ans, fort mondaine, fort riche et très-agréable de visage. Parmi les élégants qui fréquentaient son salon, on remarquait un jeune lord, dont les assiduités la compromettaient singulièrement et dont la conduite, d'ailleurs, n'était rien moins qu'édifiante

" Un soir ou plutôt une nuit (car il était plus de minuit), elle lisait dans son lit je ne sais quel roman, en attendant le sommeil. Une heure vint à sonner à sa pendule ; elle souffla sa bougie. Elle allait s'endormir quand, à son grand étonnement, elle remarqua qu'une lueur blafarde, étrange, qui paraissait venir de la

porte du salon, se répandait peu à peu dans sa chambre et augmentait d'instants en instants. Stupéfaite, elle ouvrait de grands yeux, ne sachant ce que cela voulait dire. Elle commençait à s'effrayer, lorsqu'elle vit s'ouvrir lentement la porte du salon et entrer dans sa chambre le jeune lord, complice de ses désordres. Avant qu'elle n'eût pu lui dire un seul mot, il était près d'elle, il lui saisissait le bras gauche au poignet, et, d'une voix stridente, il lui dit en anglais : " Il y a un enfer ! La douleur qu'elle ressentit au bras fut telle, qu'elle en perdit connaissance.

Quand elle revint à elle, une demi-heure après, elle sonna sa femme de chambre. Celle-ci sentit en entrant une forte odeur de brûlé ; s'approchant de sa maîtresse, qui pouvait à peine parler, elle constata au poignet une brûlure si profonde que l'os était à découvert et les chairs presque consumées ; cette brûlure avait la largeur d'une main d'homme. De plus, elle remarqua que de la porte du salon jusqu'au lit, et du lit à cette même porte, le tapis portait l'empreinte de pas d'homme, qui avaient brûlé la trame de part en part. Par l'ordre de sa maîtresse, elle ouvrit la porte du salon. Plus de traces sur les tapis.

" Le lendemain, la malheureuse dame

apprit, avec une terreur facile à concevoir, que cette nuit-là même, vers une heure du matin, son lord avait été trouvé ivre-mort sous la table, que ses serviteurs l'avaient rapporté dans sa chambre et qu'il y avait expiré entre leurs bras.

" J'ignore, ajouta le Supérieur, si cette terrible leçon a converti tout de bon l'infortunée ; mais ce que je sais, c'est qu'elle vit encore ; seulement, pour dérober aux regards les traces de sa sinistre brûlure, elle porte au poignet gauche, en guise de bracelet, une large bande d'or, qu'elle ne quitte ni jour ni nuit.

" Je le répète, je tiens tous ces détails de son proche parent, chrétien sérieux, à la parole duquel j'attache la foi la plus entière. Dans la famille même, on n'en parle jamais ; et moi-même je vous les confie qu'en taisant tout nom propre. '

Malgré le voile dont cette apparition a été et a dû être enveloppée, il me paraît impossible d'en révoquer en doute la redoutable authenticité. A coup sûr, ce n'est pas la dame au bracelet qui aurait besoin qu'on vînt lui prouver qu'il y a vraiment un enfer.

La fille perdue de Rome.

En l'année 1873, quelques jours avant l'Assomption, eut lieu à Rome une de ces terribles apparitions d'outre-tombe qui

corroborent si efficacement la vérité de l'enfer.

Dans une de ces maisons mal famées que l'invasion sacrilége du domaine temporel du Pape a fait ouvrir à Rome en tant de lieux, une malheureuse fille s'étant blessée à la main, dut être transportée à l'hôpital de la Consolation. Soit que son sang vicié par l'inconduite eût amené une dégénérescence de la plaie, soit à cause d'une complication inattendue, elle mourut subitement pendant la nuit.

Au même moment, une de ses compagnes, qui ignorait certainement ce qui venait de se passer à l'hôpital, s'est mise à pousser des cris désespérés, au point déveiller les habitants du quartier, de mettre en émoi les misérables créatures de cette maison, et de provoquer l'intervention de la police. La morte de l'hôpital lui était apparue entourée de flammes, et lui avait dit : « Je suis damnée ; et, si tu ne veux pas l'être comme moi, sors de ce lieu d'infamie, et reviens à Dieu que tu as abandonné. »

Rien n'a pu calmer le désespoir et la terreur de cette fille qui, dès l'aube du jour, s'éloigna, laissant toute la maison plongée dans la stupeur dès qu'on y sut la mort de celle de l'hôpital.

Sur ces entrefaites, la maîtresse du lieu, une Garibaldienne exaltée, et connue pour telle parmi les frères et amis, tomba ma-

lade. Elle fit demander bientôt le curé de l'église voisine, Saint-Julien des *Banchi.* Avant de se rendre dans une pareille maison, le vénérable prêtre consulta l'autorité ecclésiastique, laquelle délégua à cet effet un digne Prélat, Mgr. Sirolli, curé de la paroisse de Saint-Sauveur *in Lauro.*

Celui-ci, muni d'instructions spéciales, se présenta et exigea avant tout de la malade, en présence de plusieurs témoins, la pleine et entière rétraction des scandales de sa vie, de ses blasphèmes contre l'autorité du Souverain-Pontife, et de tout le mal qu'elle avait fait aux autres. La malheureuse le fit sans hésiter, se confessa et reçut le Saint-Viatique avec de grands sentiments de repentir et d'humilité.

Se sentant mourir, elle supplia avec larmes le bon curé de ne pas l'abandonner, épouvantée qu'elle était toujours de ce qui s'était passé sous ses yeux. Mais la nuit approchait, et Mgr. Sirolli, partagé entre la charité qui lui disait de rester et les convenances qui lui faisaient un devoir de ne point passer la nuit en un tel lieu, fit demander à la police deux agents, qui vinrent, fermèrent la maison, et demeurèrent jusqu'à ce que l'agonisante eût rendu le dernier soupir.

Tout Rome connut bientôt les détails

de ces tragiques évènements. Comme toujours, les impies et les libertins s'en moquèrent, se gardant bien d'aller aux renseignements ; les bons en profitèrent pour devenir meilleurs, et plus fidèles encore à leurs devoirs.

Devant de pareils faits, dont la liste pourrait peut-être s'allonger beaucoup, je demande au lecteur de bonne foi s'il est raisonnable de répéter, avec la foule des étourdis, la fameuse phrase stéréotypée : « S'il y a vraiment un enfer, comment se fait-il que personne n'en soit jamais revenu ? »

Mais lors même qu'à tort ou a raison l'on ne voudrait point admettre les faits, si authentiques cependant, que je viens de rapporter, la certitude absolue de l'existence de l'enfer n'en resterait pas moins inébranlable. En effet, notre foi sur l'enfer ne repose pas sur ces prodiges, qui ne sont pas de foi, mais sur les raisons de bon sens que nous exposions tout à l'heure, et pardessus tout, sur le témoignage divin, infaillible, de Jésus-Christ, de ses Prophètes et de ses Apôtres, ainsi que sur l'enseignement formel, invariable, inviolable, de l'Église catholique.

Les prodiges peuvent corroborer notre foi et la raviver ; et voilà pourquoi nous avons cru devoir en citer ici quelques-uns,

très-capables de fermer la bouche à ceux qui osent dire : « Il n'y a pas d'enfer ; » de confirmer dans la foi ceux qui seraient tentés de se dire : « Y a-t-il un enfer ? » et enfin, de consoler et d'éclairer davantage encore les bons fidèles qui disent avec l'Église : « Il y a un enfer. »

POURQUOI TANT DE GENS S'EFFORCENT DE NIER L'EXISTENCE DE L'ENFER

D'abord, c'est que la plupart d'entre eux y sont trop directement intéressés.

Les voleurs, s'ils le pouvaient, détruiraient la gendarmerie ; de même, tous les gens qui « sentent le fagot » sont toujours disposés à faire le possible et l'impossible pour se persuader qu'il n'y a pas d'enfer, surtout pas d'enfer de feu. Ils sentent que, s'il y en a un, c'est pour eux.

Ils font comme les poltrons, qui chantent à tue-tête dans la nuit noire, afin de s'étourdir et de ne pas trop sentir la peur qui les travaille.

Pour se donner encore plus de courage, ils tâchent de persuader aux autres qu'il n'y a pas d'enfer ; ils l'écrivent dans leurs livres plus ou moins scientifiques et philosophiques ; ils le répètent en haut et en bas, sur tous les tons, se montant ainsi les uns les autres ; et, grâce à ce bruyant concert, ils finissent par croire que personne n'y croit plus, et que par

conséquent ils ont le droit de n'y plus croire eux-mêmes.

Tels furent, au dernier siècle, presque tous les chefs de l'incrédulité voltairienne. Ils avaient établi par A plus B qu'il n'y avait ni DIEU, ni Paradis, ni enfer ; ils étaient sûrs de leur fait. Et cependant l'histoire est là qui nous les montre tous les uns après les autres, saisis d'une affreuse panique au moment de la mort, se rétractant, se confessant, demandant pardon à DIEU et aux hommes. L'un d'eux, Diderot, écrivait aprés la mort de d'Alembert : « Si je n'avais été là, il aurait fait le plongeon *comme tous les autres.* » Et, même pour celui-là, peu s'en était fallu, car il avait demandé un prêtre.

Chacun sait comment Voltaire, au lit de la mort, avait deux ou trois fois insisté pour qu'on allât lui chercher le curé de Saint-Sulpice ; ses acolytes l'entourèrent si bien, que le prêtre ne put pénétrer jusqu'au vieux moribond, qui expira dans un accés de rage et de désespoir. On voit encore, à Paris, la chambre où se passa cette scène tragique.

Ceux qui crient le plus fort contre l'enfer, y croient souvent aussi bien que nous. Au moment de la mort le masque tombe, et l'on voit ce qu'il y avait dessous. N'écoutons point les raisonnements par trop intéressés que leur dicte la peur.

En second lieu, c'est la corruption du cœur qui fait nier l'existence de l'enfer. Quand on ne veut pas quitter la vie mauvaise qui y mène tout droit, on est toujours porté à dire, sinon à croire, qu'il n'existe pas.

Voici un homme dont le cœur, l'imagination, les sens, les habitudes de chaque jour son empoignés, absorbés par un amour coupable. Il s'y livre tout entier ; il y sacrifie tout : allez donc lui parler de l'enfer ! Vous parlez à un sourd. Et si parfois, à travers les cris de la passion, la voix de la conscience et de la foi se fait entendre, aussitôt il lui impose silence, ne voulant pas plus entendre la vérité au dedans qu'au dehors.

Essayez de parler de l'enfer à ces jeunes libertins qui peuplent la plupart de nos lycées, de nos ateliers, de nos usines, de nos casernes : ils vous répondront par des frémissements de colère et des ricanements diaboliques, plus puissants chez eux que tous les arguments de la foi et du bon sens. Ils ne veulent pas qu'il y ait d'enfer.

J'en voyais un, naguère, qu'un reste de foi m'avait ramené. Je l'exhortais de mon mieux à ne pas se déshonorer lui-même comme il le faisait, à vivre en chrétien, en homme, et non pas en bête. « Tout cela est bel et bon, me répondait-il et peut-être

est-ce vrai ; mais ce que je sais, c'est que, quand cela me prend, je deviens comme fou ; je n'entends plus rien, je ne vois plus rien, il n'y a pas de DIEU ni d'enfer qui tienne. S'il y a un enfer, eh bien j'irai ; cela m'est égal.» Et je ne l'ai plus revu.

Et les avares ? et les usuriers ? et les voleurs ? Que d'arguments irrésistibles ils trouvent dans leurs coffre-forts contre l'existence de l'enfer ! Rendre ce qu'ils ont pris ! lâcher leur or et leurs écus ! Plutôt mille morts ; plutôt l'enfer, si tant est qu'il y en ait un.—On me citait un vieil usurier normand, prêteur à la petite semaine, qui, même en face de la mort, ne put se résoudre à lâcher prise. Il avait consenti, on ne sait comment, à restituer telles et telles sommes assez rondes ; il ne s'agissait plus que de restituer encore huit francs cinquante centimes : jamais le curé ne put l'obtenir. Le malheureux mourut sans sacrements. Pour son cœur d'avare, une misérable somme de huit francs cinquante suffisait pour faire disparaître l'enfer.

Il en est de même de toutes les passions violentes : de la haine, de la vengeance, de l'ambition, de certaines exaltations de l'orgueuil. Elles ne veulent pas entendre parler de l'enfer. Pour en nier l'existence, elles mettent tout en jeu et rien ne leur coûte.

Tous ces gens-là, quand on les met au

pied du mur, au moyen de quelqu'une de ces grosses raisons de bon sens que nous avons résumées plus haut, ils se rejettent sur les morts, espérant par là échapper aux vivants. Ils s'imaginent et ils disent qu'ils croiraient à l'enfer si quelque mort ressuscitait devant eux, et leur affirmait qu'il y en a vraiment un. Pures illusions, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST s'est donné lui-même la peine de dissiper, comme nous allons le voir.

QUE L'ON NE CROIRAIT PAS DAVANTAGE A UN ENFER SI LES MORTS REVENAIENT PLUS SOUVENT.

Un jour, Notre-Seigneur passait à Jérusalem, non loin d'une maison dont on voit encore aujourd'hui les fondements, et qui avait appartenu à un jeune pharisien, fort riche, nommé Nicence. Celui-ci était mort depuis peu de temps. Sans le nommer, Notre-Seigneur prit occasion de ce qui s'était passé là pour instruire ses disciples, ainsi que la multitude qui le suivait.

« Il y avait, dit-il, un homme qui était riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui chaque jour faisait de splendides repas.

« A sa porte gisait un pauvre mendiant appelé Lazare, couvert d'ulcères, qui eût bien voulu se rassasier des miettes tombées de la table du riche ; mais personne ne les lui donnait.

« Or, il arriva que le pauvre mourut ; et il fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham (c'est-à-dire dans le Paradis). Le riche mourut à son tour ; et il fut enseveli dans l'enfer.

« Et là, du milieu de ses tourments, ayant levé les yeux, il aperçut au loin Abraham, et Lazare dans son sein. Et il se mit à crier, et à dire : « Abraham, mon père, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau, pour qu'il me rafraîchisse quelque peu la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme. — Mon fils, lui répondit Abraham, souviens-toi que, pendant ta vie, tu as eu en partage les jouissances, et Lazare, les souffrances. Maintenant il est consolé, et toi tu souffres.

« Du moins, répliqua l'autre, envoyez-le, je vous prie dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères ; et il leur dira ce que l'on souffre ici, afin qu'ils ne tombent pas, comme moi, dans ce lieu de tourments.

« Et Abraham lui répondit : Ils ont Moïse et les Prophètes ; qu'ils les écoutent. —Non, Mon père, répliqua le réprouvé ; cela ne suffit pas. Mais s'ils voient venir quelqu'un d'entre les morts, alors ils feront pénitence. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes, ils ne croiront pas davantage à la parole d'un homme qui serait revenu d'entre les morts. »

Cette grave parole du Fils de Dieu est la réponse anticipée à toutes les illusions des gens qui, pour croire à l'enfer et pour se convertir, demandent des résurrections et des miracles. Les miracles de toute nature abonderaient autour d'eux, qu'ils ne croiraient pas davantage.

Témoins les Juifs qui, à la vue de tous les miracles du Sauveur, et en particulier de la résurrection de Lazare, à Béthanie, ne tirent point de là d'autre conclusion que celle-ci : « Que faire ? Voici que tout le monde court après lui. Tuons-le. » Et, plus tard, devant les miracles quotidiens, publics, absolument incontestables de saint Pierre et des autres Apôtres, ils disent de même : « Ces hommes font des miracles, et nous ne pouvons les nier. Faisons-les arrêter, et défendons-leur de prêcher davantage le nom de Jésus. » — Voilà ce que produisent d'habitude les miracles et les résurrections de morts chez les gens dont l'esprit et le cœur sont corrompus.

Combien de fois n'a-t-on pas répété l'aveu véritablement renversant échappé à Diderot, l'un des impies les plus effrontés du dernier siècle : « Lors même que tout Paris, disait-il un jour, viendrait m'affirmer avoir vu ressusciter un mort, j'aimerais mieux croire que tout Paris est devenu fou, plutôt que d'admettre un miracle. »

Je le sais, même parmi les plus mauvais, il y en a peu de cette force-là ; mais, au fond les tendances sont les mêmes ; il y a les mêmes partis pris ; et si un reste de bon sens empêche de proférer de pareilles absurdités, en pratique on n'en fait ni plus ni moins.

Savez-vous ce qn'il faut faire pour n'avoir pas de peine à croire à l'enfer ? Il faut vivre de telle sorte qu'on n'ait point trop à le craindre. Voyez les vrais chrétiens, les chrétiens chastes, consciencieux, fidèles à tous leurs devoirs : leur vint-il jamais à l'idée de douter de l'enfer ? Les doutes viennent du cœur, bien plus que de l'intelligence ; et, sauf de très-rares exceptions, dues à l'orgueil de la demi-science, l'homme qui mène une vie tant soit peu correcte, n'éprouve pas le moindre besoin de déblatérer contre l'existence d'un enfer.

II

CE QU'EST L'ENFER.

DES IDÉES FAUSSES ET SUPERSTITIEUSES AU SUJET DE L'ENFER.

Avant tout, écartons avec soin les imaginations populaires et superstitieuses qui altèrent en tant d'esprits la notion véritable et catholique de l'enfer. On se forge un enfer de fantaisie, un enfer ridicule, et l'on dit : "Je ne croirai jamais cela. C'est absurde, impossible. Non, je ne crois pas, je ne puis pas croire à l'enfer."

En effet si l'enfer était ce que rêvent quantité de bonnes femmes, vous auriez cent fois, mille fois raison de n'y point croire. Toutes ces inventions sont dignes de figurer à côté de ces contes fantastiques dont on berce trop souvent l'imagination du vulgaire. Ce n'est pas là le moins du monde ce qu'enseigne l'Église ; et si parfois, afin de frapper davantage les esprits, quelques auteurs ou prédicateurs ont cru pouvoir les employer, leur bonne intention n'empêche pas qu'ils aient eu grand tort, vu qu'il n'est permis à personne de travestir la vérité et de l'exposer à

la dérision des gens sensés, sous prétexte de faire peur aux bonnes gens pour mieux les convertir.

Je le sais, on est quelquefois grandement embarrassé lorsqu'il s'agit de faire comprendre aux multitudes les terribles châtiments de l'enfer ; et comme la plupart des gens ont besoin de représentations matérielles pour concevoir les choses plus élevées, il est quasi nécessaire de parler de l'enfer et du suplice des damnés d'une manière figurée. Mais il est fort difficile de le faire avec mesure ; et très-souvent, je le répète avec les plus excellentes intentions, on tombe dans l'impossible, pour ne pas dire dans le grotesque.

Non, l'enfer n'est point cela. Il est bien autrement grand, bien autrement redoutable. Nous allons le voir.

QUE L'ENFER CONSISTE AVANT TOUT DANS L'ÉPOUVANTABLE PEINE DE LA DAMNATION.

La *damnation* est la séparation totale d'avec DIEU. Un damné est une créature totalement et définitivement privée de son DIEU.

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous signale la damnation comme la peine première et dominante des réprouvés. Vous vous rappelez les termes de la

sentence qu'il prononcera contre eux au jugement dernier et que nous rapportions tout à l'heure : "Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges."

Voyez : la première parole de la sentence du souverain Juge, qui nous fait comprendre le premier caractère de l'enfer, c'est la séparation de Dieu, c'est la privation de Dieu, c'est la malédiction de Dieu ; en d'autres termes, la damnation ou réprobation.

La légèreté de l'esprit et le manque de foi vive nous empêchent de comprendre en cette vie tout ce que la damnation contient d'horreurs, d'épouvantes et de désespoirs. Nous sommes faits pour le bon Dieu et pour lui seul. Nous sommes faits pour Dieu, comme l'œil est fait pour la lumière, comme le cœur est fait pour l'amour. Au milieu des mille préoccupations de ce monde, nous ne le sentons pour ainsi dire pas, et nous sommes détournés de Dieu, notre unique fin dernière, par tout ce qui nous entoure, par tout ce que nous voyons, entendons, souffrons et aimons.

Mais, après la mort, la vérité reprend tous ses droits ; chacun de nous se trouve comme seul à seul devant son Dieu, devant celui par qui et pour qui il est fait, qui seul doit être et peut être sa vie, son

bonheur, son repos, sa joie, son amour, son tout.

Or, vous figurez-vous ce que peut être l'état d'un homme à qui manque tout à coup, absolument et totalement, sa vie, sa lumière, son bonheur, son amour, en un mot, ce qui est *tout* pour lui ? Concevez-vous ce vide subit, absolu, dans lequel s'abîme un être fait pour aimer et pour posséder Celui-là même dont il se voit privé ?

Un Religieux de la compagnie de Jésus, le P. Surin, que ses vertus, sa science et ses malheurs ont rendu célèbre au dix-septième siècle, a ressenti pendant près de vingt ans les angoisses de cet affreux état. Pour arracher une pauvre et sainte Religieuse à la possession du démon, lequel avait résisté à trois longs mois d'exorcismes, de prières et d'austérités, le charitable Père avait poussé l'héroisme jusqu'à s'offrir lui-même en victime, si la miséricorde divine daignait enfin exaucer ses vœux et délivrer l'infortunée créature. Il fut exaucé ; et Notre-Seigneur permit, pour la sanctification de son serviteur, que le démon prit aussitôt possession de son corps et le tourmentât pendant de longues années. Rien de plus authentique que les faits étranges, publics, qui signalèrent cette possession du pauvre P. Surin, et qu'il serait trop long de rap-

porter ici. Après sa délivrance, il recueillit dans un écrit qui nous a été conservé ce qu'il se rappelait de cet état surnaturel, où le démon, s'emparant matériellement, pour ainsi dire, de ses facultés et de ses sens, lui faisait ressentir une partie de ses propres impressions et de son désespoir de réprouvé.

" Il me semblait, dit-il, que tout mon être, que toutes les puissances de mon âme et de mon corps se portaient avec une véhémence inexprimable vers le Seigneur mon Dieu, que je voyais être mon suprême bonheur, mon bien infini, l'unique objet de mon existence ; et en même temps je sentais une force irrésistible qui m'arrachait à lui, qui me retenait loin de lui ; de sorte que, fait pour vivre, je me voyais, je me sentais privé de Celui qui est la Vie ; fait pour la vérité et la lumière, je me voyais absolument repoussé par la lumière et la vérité ; fait pour aimer, j'étais sans amour, j'étais repoussé par l'amour ; fait pour le bien, j'étais plongé dans l'abîme du mal.

" Je ne saurais ajouta-t-il, comparer les angoisses et les désespoirs de cette inexprimable détresse qu'à l'état d'une flèche vigoureusement lancée vers un but d'où la repousse incessament une force invincible : irrésistiblement portée en avant, elle est toujours et invinciblement repoussée en arrière."

Et ce n'est là qu'un bien pâle symbole de cette affreuse réalité qui s'appelle la damnation.

La damnation est nécessairement accompagnée du désespoir. C'est ce désespoir que Notre-Seigneur appelle dans l'Évangile « le ver » qui ronge les damnés. " Tout vaut mieux, nous répète-t-il, que d'aller dans cette prison de feu, où le ver des réprouvés ne meurt point, *ubi vermis eorum non moritur.*"

Ce ver des damnés, c'est le remords, c'est le désespoir. Il est appelé ver, parce que, dans l'âme pécheresse et damnée, il naît de la corruption du péché, comme dans les cadavres les vers corporels naissent de la corruption de la chair. Et encore ici nous ne pouvons nous faire ici qu'une faible idée de ce que sont ce remords et ce désespoir ; en ce monde, où rien n'est parfait, le mal est toujours mêlé de biens, et le bien mêlé de quelque mal; quelque violents que puissent être ici-bas nos désespoirs et nos remords, ils sont toujours tempérés par certaines espérances et aussi par l'impossibilité de supporter la souffrance lorsqu'elle dépasse une certaine mesure. Mais, dans l'éternité, tout est parfait : si l'on peut parler ainsi, le mal est, comme le bien, parfait, sans mélange, sans espoir ni possibilité de mi-

tigation, comme nous l'expliquerons, plus loin. Le remords et le désespoir des damnés seront complets, irrévocables, irrémédiables, sans l'ombre d'un adoucissement, sans la possibilité d'un adoucissement ; aussi absolus que possible, car le mal absolu n'existe pas.

Vous figurez-vous ce que peut-être cet état de désespoir privé de toute lueur d'espérance ? Et cette pensée si désolante : " Je me suis perdue à plaisir, et perdu à tout jamais, pour des riens, pour des bagatelles d'un instant ! Il m'eût été si facile de me sauver éternellement, comme tant d'autres ! "

" A la vue des Bienheureux, dit l'Écriture Sainte, les damnés seront saisis d'une terreur épouvantable ; et, dans leurs angoisses, ils s'écrieront en gémissant : " Donc, nous nous sommes trompés ! *Ergo erravimus !* Nous avons erré hors de la voie véritable. Nous nous sommes épuisés dans les voies de l'iniquité et de la perdition ; nous avons méconnu la voie du Seigneur. A quoi nous ont servi et notre orgueil, et nos richesses, et nos plaisirs ? Tout a passé comme une ombre ; et nous voici perdus, engloutis dans notre perversité ! " Et l'écrivain sacré ajoute ce que nous avons rapporté plus haut : " Voilà ce que disent dans l'enfer les pécheurs réprouvés. "

Au désespoir ils joindront la haine, cet autre fruit de la malédiction : " Retirez-vous de moi, maudits ! "

Et quelle haine ! La haine de Dieu ! La haine *parfaite* du Bien infini, de la Vérité infinie, de l'éternel Amour, de la Bonté, de la Beauté, de la Paix, de la Sagesse, de la Perfection infinie, éternelle ! Haine implacable et satanique, haine surnaturelle, qui, chez le damné, absorbe toutes les puissances de l'esprit et du cœur.

Le damné ne pourrait haïr son Dieu s'il lui était donné, comme aux Bienheureux, de le voir en lui-même, avec toutes ses perfections et ses inénarrables splendeurs. Mais ce n'est point ainsi que dans l'enfer on voit Dieu ; les réprouvés ne le voient plus que dans les terribles effets de sa justice, c'est-à-dire dans leurs châtiments ; ils haïssent Dieu, comme ils haïssent les châtiments qu'ils endurent, comme ils haïssent la damnation, comme ils haïssent la malédiction.

Au dernier siècle, à Messine, un saint prêtre exorcisait un possédé et demandait au démon : " Qui es-tu ? — Je suis l'être qui n'aime point Dieu, " répondit le mauvais Esprit. Et à Paris, dans un autre exorcisme, le ministre de Dieu demandant au démon : " Où es-tu ? " celui-ci répondit avec fureur : " Aux enfers, pour toujours ! — Voudrais-tu être anéanti ? — Non, afin

de pouvoir haïr DIEU toujours." Ainsi pourrait parler chacun des damnés. Ils haïssent éternellement Celui-là même qu'ils devaient éternellement aimer.

" Mais, dit-on quelquefois, DIEU est la bonté même. Comment voulez-vous qu'il me damne ? " — Aussi n'est-ce pas DIEU qui damne ; c'est le pécheur qui se damne lui-même. Dans le terrible fait de la damnation, ce n'est point la bonté de DIEU qui en est cause, mais uniquement sa sainteté et sa justice. DIEU est aussi saint qu'il est bon ; et sa justice est aussi infinie dans l'enfer que sa miséricorde et sa bonté sont infinies dans le Paradis. N'offensez point la sainteté de DIEU, et vous êtes sûr de n'être point damné. Le damné n'a que ce qu'il a choisi, ce qu'il a choisi librement et malgré toutes les grâces de son DIEU. Il a choisi le mal : il a le mal ; or, dans l'éternité, le mal s'appelle l'enfer. S'il avait choisi le bien, il aurait le bien, il l'aurait éternellement. — Tout cela est parfaitement logique ; et ici, comme toujours, la foi s'accorde merveilleusement avec la droite raison et l'équité.

Donc, premier caractère de l'enfer, premier élément de cette horrible réalité qui s'appelle l'enfer : la damnation, avec la malédiction divine, avec le désespoir, avec la haine de DIEU.

QUE L'ENFER CONSISTE EN SECOND LIEU DANS LA PEINE HORRIBLE DU FEU.

Il y a du feu en enfer : ceci est de foi révélée. Rappelez-vous les paroles si claires, si précises, si formelles du Fils de Dieu : " Retirez-vous de moi, maudits, dans le feu, *in ignem*... Dans la prison de feu, le feu ne s'éteindra jamais... Le Fils de l'homme enverra ses Anges, et ils saisiront ceux qui auront fait le mal, pour les jeter dans la fournaise de feu, *in caminum ignis.* " Paroles divines, infaillibles, qu'ont répétées les Apôtres, et qui sont la base de l'enseignement de l'Eglise. Dans l'enfer, les damnés souffrent la peine du feu.

Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique que deux jeunes gens qui suivaient, au troisième siècle, les cours de la célèbre école d'Alexandrie, en Egypte, étant un jour entrés dans une église où un prêtre prêchait sur le feu de l'enfer, l'un d'eux s'en moqua, tandis que l'autre, ému de crainte et de repentir, se convertit, et, peu de temps après, se fit Religieux pour mieux assurer son salut. A quelque temps de là, le premier mourut subitement. Dieu permit qu'il apparût à son ancien compagnon, à qui il dit : " L'Eglise prêche la vérité quand elle prêche le feu eternel de l'enfer. Les prêtres n'ont qu'un tort,

c'est d'en dire cent fois moins qu'il n'y en a."

Le feu de l'enfer est surnaturel et incompréhensible.

Hélas! comment, sur la terre, exprimer et même concevoir les grandes réalités éternelles? Les prêtres ont beau faire, leur esprit et leur parole fléchissent sous ce poids. S'il est dit du ciel: "L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, l'esprit de l'homme ne saurait comprendre ce que Dieu réserve a ceux qui l'aiment." on peut également, et au nom de la justice infinie, dire de l'enfer: "Non, l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son esprit n'a jamais pu et ne pourra jamais concevoir ce que la justice de Dieu réserve aux pécheurs impénitents."

"Je souffre, je souffre cruellement dans cette flamme!" s'écriait du fond de l'enfer le mauvais riche de l'Evangile. Pour saisir la portée de cette première parole du réprouvé: "Je souffre! *Crucior!*" il faudrait pouvoir saisir la portée de la seconde: "Dans cette flamme, *in hac flamma.*" Le feu de ce monde est imparfait comme tout ce qui est de ce monde, et nos flammes matérielles ne sont, malgré leur puissance effroyable,

qu'un misérable symbole de ces flammes éternelles, dont parle l'Evangile. Est-il possible d'exprimer, sans rester bien au-dessous de la vérité, l'horreur de la souffrance qu'éprouverait un homme qui serait, même pour quelques minutes seulement, jeté dans une fournaise ardente, en supposant qu'il y puisse vivre ? Est-ce possible, je vous le demande ? Évidemment non. Que dire donc de ce feu tout surnaturel, de ce feu éternel, dont les horreurs ne peuvent se comparer à rien ?

Néanmoins, comme nous sommes dans le temps et non dans l'éternité, il nous faut nous servir des petites réalités de ce monde, tout infirmes et imparfaites qu'elles sont, pour nous élever un peu aux réalités invisibles et immenses de l'autre vie. Il faut, par la considération de l'indicible souffrance que fait endurer ici-bas le feu terrestre, nous épouvanter nous-même, afin de ne point tomber dans les abîmes du feu de l'enfer.

Le P. de Bussy et le jeune libertin.

C'est ce que voulut un jour faire toucher du doigt à un jeune libertin un saint missionnaire du commencement de ce siècle, célèbre dans toute la France par

son zèle d'apôtre, son éloquence et ses vertus, et un peu aussi par ses originalités.

Le P. de Bussy donnait, dans je ne sais quelle grande ville du Midi, une importante mission, qui ébranlait toute la population. C'était au cœur de l'hiver ; on approchait de Noël, et il faisait grand froid. Dans la chambre où le Père recevait les hommes, il y avait un poêle avec un bon feu.

Un jour, le Père vit arriver un jeune homme qu'on lui avait recommandé à cause de ses désordres et de ses fanfaronnades d'impiété. Le P. de Bussy s'aperçut bientôt qu'il n'y avait rien à faire avec lui. « Venez ça, mon bon ami, lui dit-il gaiement, n'ayez pas peur, je ne confesse pas les gens malgré eux. Tenez, asseyez-vous là, et faisons un peu la causette en nous chauffant.» Il ouvrit le poêle, et s'apercevant que le bois allait bientôt être consumé : « Avant de vous asseoir, apportez-moi donc une ou deux bûches,» dit-il au jeune homme. Celui ci, un peu étonné, fit cependant ce que le Père demandait. « Maintenant, ajouta celui-ci, mettez-moi ça dans le poêle, là, bien au fond.» Et comme l'autre entrait le bois dans la porte du poêle, le P. de Bussy lui prit tout à coup le bras et le lui enfonça jusqu'au fond. Le jeune homme pousse un cri et saute en arrière. « Ah ça ! s'écrié t-il, est-ce que

vous êtes fou ? Vous alliez me brûler ! » —« Qu'avez-vous donc, mon cher ? reprit le Père tranquillement, est-ce qu'il ne faut pas vous y habituer ? Dans l'enfer, où vous irez si vous continuez à vivre comme vous vivez, ce ne sera pas seulement le bout des doigts qui brûlera dans le feu, mais tout votre corps ; et ce petit feu n'est rien en comparaison de l'autre. Allons, allons, mon bon ami, du courage ; il faut s'habituer à tout.» Et il voulut lui reprendre le bras. L'autre résista, comme on le pense bien. « Mon pauvre enfant, lui dit alors le P. de Bussy en changeant de ton, réfléchissez-y donc un peu ; tout ne vaut-il pas mieux que d'aller brûler éternellement en enfer ? Et les sacrifices que le bon Dieu vous demande pour vous faire éviter un si effroyable supplice, ne sont-ils pas en réalité bien peu de chose ?»

Le jeune libertin s'en alla pensif. Il réfléchit en effet ; il réfléchit si bien qu'il ne tarda pas de revenir auprès du missionnaire, qui l'aida à se décharger de ses fautes et à rentrer dans la bonne voie.

Je mets en fait que sur mille, dix mille hommes qui vivent loin de Dieu, et par conséquent sur le chemin de l'enfer, il n'y en aurait peut être pas un qui résisterait « à l'épreuve du feu.» Il n'y en a pas un qui serait assez fou pour accepter le marché suivant : “ Pendant toute l'année,

tu pourras t'abandonner impunément à tous les plaisirs, te saturer de voluptés, satisfaire tous tes caprices, à la seule condition de passer un jour, seulement un jour, ou même une heure, dans le feu." Je le répète, pas un, pas un seul n'accepterait le marché.

En voulez-vous une preuve ? Ecoutez.

Les trois fils d'un vieil usurier.

Un père de famille qui ne s'était enrichi que par des injustices criantes, était tombé dangereusement malade. Il savait que la gangrène était déjà à ses plaies, et néanmoins on ne pouvait le décider à restituer. "Si je restitue, disait-il, que deviendront mes enfants ?"

Son curé, homme d'esprit, eut recours, pour sauver cette pauvre âme, à un curieux stratagème. Il lui dit que, s'il voulait guérir, il allait lui indiquer un remède extrêmement simple, mais cher, très cher. "Devait il coûter mille, deux mille, dix mille francs même, qu'importe ! répondit vivement le vieillard ; en quoi consiste-t-il ?"—"Il consiste à faire fondre, sur les endroits gangrenés, de la graisse d'une personne vivante. Il n'en faut pas beaucoup : si vous trouvez quelqu'un qui, pour dix mille francs, veuille se laisser brûler une main pendant un quart d'heure à peine, il y en aura assez."

" Hélas ! dit le pauvre homme en soupirant, je crains bien de ne trouver personne qui le veuille,"—"Voici un moyen, dit tranquillement le curé : faites venir votre fils aîné ; il vous aime, il doit être votre héritier. Dites-lui : " Mon cher fils, " tu peux sauver la vie à ton vieux père " si tu consens à te laisser brûler une " main, seulement pendant un petit quart " d'heure." S'il refuse, faites la proposition au second, en vous engageant à le faire votre héritier, aux dépens de son frère aîné. Si celui-ci refuse à son tour, le troisième acceptera sans doute."

La proposition fut faite successivement aux trois frères, qui, l'un après l'autre, la repoussèrent avec horreur. Alors le père leur dit : " Quoi ! pour me sauver la vie, un moment de douleur vous épouvante ! et moi, pour vous procurer de l'aisance, j'irais en enfer, brûler éternellement ! En vérité je serais bien fou !" Et il se hâta de restituer tout ce qu'il devait, sans avoir égard à ce que deviendraient ses enfants.

Il eut bien raison, et ses trois fils aussi. Se laisser brûler une main, rien que pendant un quart d'heure, même pour sauver la vie de son père, est un sacrifice au-dessus des forces humaines. Or, comme nous l'avons dit déjà, qu'est-ce que cela, en comparaison des abîmes brûlants du feu de l'enfer ?

Mes enfants, n'allez pas en enfer.

En 1844, j'ai connu au Séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, près Paris, un professeur de sciences extrêmement distingué et dont chacun admirait l'humilité et la mortification. Avant de se faire prêtre, l'abbé Pinault avait été un des professeurs les plus éminents de l'École polytechnique. Au Séminaire, il faisait le cours de physique et de chimie. Un jour, pendant une expérience, le feu prit, je ne sais comment, au phosphore qu'il manipulait, et en un instant sa main se trouva enveloppée de flammes. Aidé de ses élèves, le pauvre professeur essaya vainement d'éteindre le feu qui dévorait sa chair. En quelques minutes, sa main n'était plus qu'une masse informe, incandescente ; les ongles avaient disparu. Vaincu par l'excès de la douleur, le malheureux perdit connaissance. On lui plongea la main et le bras dans un seau d'eau froide, pour essayer de tempérer quelque peu la violence de ce martyre. Pendant toute la journée et toute la nuit, il ne fit qu'un cri, un cri irrésistible et déchirant, et quand, par intervalles, il pouvait articuler quelques paroles, il disait et répétait aux trois ou quatre séminaristes qui l'assistaient : " O mes enfants! ... mes enfants !... n'allez pas en enfer !... n'allez pas en enfer !..."

Le même cri de douleur et de charité sacerdotale s'échappa, en 1867, des lèvres ou plutôt du cœur d'un autre prêtre, dans une circonstance analogue. Près de Pontivy, diocèse de Vannes, un jeune vicaire, nommé Laurent, s'était jeté au milieu des flammes d'un incendie pour sauver une malheureuse mère de famille et deux petits enfants ; à deux ou trois reprises, il s'était élancé, avec un courage, une charité héroïques, du côté d'où partaient les cris, et il avait eu le bonheur de rapporter sains et saufs les deux pauvres petits. Mais la mère restait encore, et personne n'osait affronter la violence des flammes qui croissait de minute en minute. N'écoutant que sa charité, l'abbé Laurent se précipite une fois encore à travers le brasier, parvient à saisir la malheureuse mère, à moitié folle de terreur, et la jette pour ainsi dire en dehors des atteintes du feu. Au même moment, la toiture s'effondra ; le saint prêtre renversé, roule au milieu des débris enflammés ; il appelle au secours, et l'on parvient à grand'peine à l'arracher à une mort imminente.

Hélas ! il était trop tard. Le pauvre prêtre avait été mortellement atteint ; il avait respiré les flammes ; le feu commençait à le brûler intérieurement, et d'inexprimables souffrances le dévoraient.

En vain tous les bons habitants de la paroisse essayent de lui porter secours : rien n'y fait ; le feu intérieur continue ses ravages ; et, en quelques heures, le martyr de la charité allait recevoir au ciel la récompense de son héroïque dévouement.

Lui aussi, pendant son affreuse agonie, il criait à ceux qui l'entourait : "O mes amis, mes enfants !... N'allez pas en enfer !.. C'est épouvantable !... C'est comme cela qu'on doit brûler en enfer !".

Le feu de l'enfer est un feu corporel.

On se demande souvent ce que c'est que le feu de l'enfer ; quelle est sa nature ; si c'est un feu matériel, ou bien s'il n'est pas uniquement spirituel, et quantité de gens inclinent pour cette dernière opinion, parce qu'au fond elle les effraye moins. Saint Thomas n'est pas de leur avis, non plus que la théologie catholique.

Comme nous le disions tout à l'heure, il est *de foi* que le feu de l'enfer est un feu réel et véritable, un feu inextinguible, un feu éternel, qui brûle sans consumer, qui pénètre les esprits aussi bien que les corps. Voilà ce qui est révélé de Dieu, et enseigné comme article de foi par l'Église de Dieu. Le nier, serait non seulement une erreur, mais une impiété et une hérésie proprement dite.

Mais, encore une fois, de quelle nature est ce feu qui brûle dans l'enfer ? Est-ce un feu corporel ? C'est le prince de la théologie, c est saint Thomas qui va nous répondre, avec sa clarté et sa profondeur ordinaire.

Il remarque d'abord que les philosophes païens, qui ne croyaient pas à la résurrection de la chair, et qui cependant admettaient, avec la tradition entière du genre humain, un feu vengeur dans l'autre vie, devaient enseigner et enseignaient en effet que ce feu était spirituel, de même nature que les âmes. Le rationalisme moderne, qui tend à envahir toutes les intelligences et qui diminue les données de la foi tant qu'il peut, a fait incliner vers ce sentiment un grand nombre d'esprits, peu instruits des enseignements catholiques.

Mais le grand Docteur, après avoir exposé ce premier sentiment, déclare carrément, "le feu de l'enfer sera corporel." Et la raison qu'il en donne est péremptoire : " Puisque, après la résurrection, les réprouvés doivent y être précipités, et puisque le corps ne peut subir qu'une peine corporelle, le feu de l'enfer sera corporel. Une peine ne saurait être appliquée au corps qu'autant qu'elle est corporelle." Et saint Thomas appuie son enseignement de celui de saint Grégoire

le Grand et de saint Augustin, qui disent la même chose et dans les mêmes termes.

Néanmoins on peut dire, ajoute le grand Docteur, que ce feu corporel a quelque chose de spirituel, non point quant à sa substance, mais quant à ses effets ; car, tout en punissant les corps, il ne les consume pas, il ne les détruit pas, il ne les réduit pas en cendres ; et en outre, il exerce son action vengeresse jusque sur les âmes. En ce sens, le feu de l'enfer se distingue du feu matériel, qui brûle et consume les corps.

Tout corporel qu'il est,
le feu de l'enfer atteint les âmes.

L'on se demandera peut-être comment le feu de l'enfer peut atteindre des âmes qui, jusqu'au jour de la résurrection et du jugement dernier restent séparées de leur corps, Il faut répondre avant tout que, dans ce mystère redoutable des peines de l'enfer, autre chose est de connaître clairement la vérité de ce qui est, et autre chose est de la comprendre. Nous savons d'une manière positive et absolue, par l'enseignement infaillible de l'Église, qu'immédiatement après leur mort, les damnés tombent dans l'enfer et dans le feu de l'enfer. Or, cela ne peut s'entendre que de leurs âmes, puisque jusqu'à la ré-

surrection leurs corps restent confiés à la terre dans le tombeau.

Une fois séparée de son corps, l'âme du réprouvé se trouve, relativement à l'action mystérieuse du feu de l'enfer, dans la condition des démons. Les démons, en effet, bien qu'ils n'aient point de corps, subissent les atteintes du feu dans lequel seront jetés un jour les corps des damnés, ainsi que l'indique expressément la sentence du Fils de Dieu aux réprouvés : " Retirez-vous de moi, maudits ! Allez dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. " Or, ce feu est corporel ; car autrement il n'agirait point sur les corps des réprouvés. Donc l'âme séparée du corps, l'âme du réprouvé, subit les atteintes d'un feu corporel. Voilà ce que nous savons et ce qui est certain.

Ce que nous ne savons pas, c'est le *comment*. Et, pour le croire, nous n'avons pas besoin de le savoir, les vérités révélées de Dieu ayant toutes pour but d'éclairer notre esprit et tout ensemble de le maintenir dans le dépendance et la soumission. Par la foi, nous sommes certains de la réalité du fait, et il nous suffit de voir que la chose n'est pas impossible. Or le raisonnement et l'analogie nous le font voir clairement : ne sommes-nous pas nous-mêmes et à chaque

instant les témoins irrévocables de l'action, non-seulement réelle, mais intime, mais incessante qu'exerce notre corps sur notre âme ? notre corps, qui est une substance matérielle, sur notre âme, qui est une substance spirituelle ? Donc il est parfaitement possible qu'une substance matérielle, comme est le feu de l'enfer, agisse sur une substance spirituelle comme est l'âme du réprouvé.

Le capitaine adjudant-major de Saint-Cyr.

A ce sujet, laissez-moi, cher lecteur, vous raconter un fait assez curieux, qui s'est passé à l'École militaire de Saint-Cyr, dans les dernières années de la Restauration.

L'École avait alors pour aumônier un ecclésiastique plein d'esprit et de talent, qui portait le nom bizarre de Rigolot. Il prêchait une belle retraite aux jeunes gens de l'École, qui. chaque soir, se réunissaient à la chapelle, avant de monter au dortoir.

Un certain soir que le digne aumônier avait parlé, et admirablement parlé de l'enfer, la cérémonie étant achevée, il se retirait, un bougeoir à la main, dans son appartement, lequel était situé dans une aile réservée aux officiers. Au moment où il ouvrait sa porte, il s'entendit appe-

ler par quelqu'un qui le suivait dans l'escalier. C'était un vieux capitaine, à la moustache grise, et à l'air peu fin.

« Pardon, M. l'aumônier, dit-il d'une voix quelque peu ironique ; vous venez de nous faire un bien beau sermon sur l'enfer. Seulement vous avez oublié de nous dire si, dans le feu de l'enfer on serait rôti, ou grillé, ou bouilli. Pourriez-vous me le dire ? » L'aumônier, voyant à qui il avait affaire, le regarde dans le blanc des yeux, et lui mettant son bougeoir sous le nez, lui répond tranquillement : « Vous verrez cela, capitaine ! » Et il referme sa porte, ne pouvant s'empêcher de rire un peu de la figure à la fois niaise et attrapée du pauvre capitaine.

Il n'y pensa plus ; mais à partir de ce moment, il crut s'apercevoir que le capitaine lui tournait les talons, du plus loin qu'il le voyait.

Survint la révolution de Juillet. L'aumônerie militaire fut suprimée : celle de Saint-Cyr comme les autres. M. l'abbé Rigolot fut nommé par l'Archevêque de Paris à un autre poste non moins honorable.

Une vingtaine d'années après, le vénérable prêtre se trouvait un soir dans un salon où il y avait nombreuse société, quand il vit venir à lui une vieille moustache blanche qui le salua, lui deman-

dant s'il n'était point l'abbé Rigolot, jadis aumônier de Saint-Cyr. Et, sur sa réponse affirmative : « Oh ! monsieur l'aumônier, lui dit avec émotion le vieux militaire, permettez-moi de vous serrer les mains et de vous exprimer toute ma reconnaissance : vous m'avez sauvé !— Moi ! Et comment cela ?—Eh quoi ! vous ne me reconnaissez point ? Vous souvient-il d'un soir où un capitaine instructeur de l'École vous ayant fait, au sortir d'un sermon sur l'enfer, une question fort ridicule, vous lui avez répondu, en lui mettant votre bougeoir sous le nez : « Vous verrez cela, capitaine ? » Ce capitaine, c'était moi. Figurez-vous que depuis lors cette parole me poursuivait partout, ainsi que la pensée que j'irais brûler en enfer. J'ai lutté dix ans ; mais enfin il a fallu me rendre. J'ai été me confesser ; je suis devenu chrétien, chrétien à la militaire, c'est-à-dire tout d'une pièce. C'est à vous que je dois ce bonheur ; et je suis bien heureux de vous rencontrer pour pouvoir vous le dire.»

Si jamais, mon cher lectenr, vous entendiez quelque mauvais plaisant faire des questions saugrenues sur l'enfer et sur le feu de l'enfer, répondez avec l'abbé Rigolot : « Vous verrez cela, mon bon ami ; vous verrez cela.»

Je vous garantis qu'ils n'auront pas la tentation d'y aller voir.

La main brûlée de Foligno.

Une chose certaine, c'est que presque toutes les fois que Dieu à permis qu'une pauvre âme réprouvée, ou, ce qui revient au même, *à l'égard du feu de l'autre vie*, une âme du Purgatoire, ait apparu sur la terre et y ait laissé une trace visible, cette trace a été celle du feu. Rappelez-vous ce que nous avons rapporté plus haut de cette terrible apparition de Londres, du bras calciné de la dame au bracelet et du tapis brûlé. Rappelez-vous l'atmosphère de feu et de flammes qui enveloppait la fille perdue de Rome et le jeune Religieux sacrilége de saint Antonin de Florence.

Dans l'année même où je vous parle, au mois d'avril, j'ai vu ou du moins j'ai touché moi-même, à Foligno, près d'Assise, en Italie, une de ces effrayantes empreintes de feu, qui atteste une fois de plus la vérité de ce que nous disons ici, à savoir que le feu de l'autre vie est un feu réel.

Le 4 novembre 1859, mourut d'apoplexie foudroyante, au couvent des Tertiaires Franciscaines de Foligno, une bonne Sœur, nommée Térèse-Marguerite Gesta, qui était depuis de longues années maîtresse des novices et à la fois chargée du pauvre vestiaire du monastère. Elle était née en Corse, à Bastia, en 1797, et

était entrée au monastère en février 1826. Il va sans dire qu'elle était préparée dignement à la mort.

Douze jours après, le 17 novembre, une Sœur nommée Anna-Félicie, qui l'avait aidée dans son office et qui depuis sa mort en était demeurée chargée toute seule, montait au vestiaire et allait y entrer lorsqu'elle entendit des gémissements qui semblaient venir de l'intérieur de la chambre. Un peu effrayée, elle s'empressa d'ouvrir la porte : il n'y avait personne. Mais de nouveaux gémissements se firent entendre, si bien accentués que, malgré son courage ordinaire, elle se sentit envahie par la peur. « Jésus Marie ? s'écria-t-elle ; qu'est-ce que cela ? » Elle n'avait pas fini, qu'elle entendit une voix plaintive, accompagnée de ce douloureux soupir : « Oh ! mon Dieu ! que je souffre ! *Oh ! Dio che peno tanto !* » La Sœur stupéfaite reconnut aussitôt la voix de la pauvre Sœur Térèse. Elle se remet de son mieux et lui demande : " Et pourquoi ?—A cause de la pauvreté, répond Sœur Térèse.—Comment ! reprend la petite Sœur ; vous qui étiez si pauvre ?—Aussi n'est-ce pas pour moi-même, mais pour les Sœurs à qui j'ai laissé trop de liberté à cet égard. Et toi, prends garde à toi-même." Et au même instant, toute la salle se remplit d'une épaisse fumée,

et l'ombre de Sœur Térèse apparut se dirigeant vers la porte en se glissant le long de la muraille. Arrivée près de la porte, elle s'écrie avec force : "Voici un témoignage de la miséricorde de Dieu !" Et en disant cela, elle frappe le panneau le plus élevé de la porte, y laissant creusée dans le bois calciné, l'empreinte la plus parfaite de sa main droite ; puis, elle disparaît.

La pauvre Sœur Anna-Félicie était restée à moitié morte de peur. Toute bouleversée, elle se mit à pousser des cris et à appeler au secours. Une de ses compagnes accourt, puis une autre, puis toute la Communauté ; on s'empresse autour d'elle, et toute s'étonnent de sentir une odeur de bois brûlé. Elles cherchent, elles regardent, et aperçoivent sur la porte la terrible empreinte. Elles reconnaissent aussitôt la forme de la main de Sœur Térèse, laquelle était remarquablement petite. Épouvantées, elles s'enfuient, courent au chœur. se mettent en prières et, oubliant les besoins de leur corps, elles passent toute la nuit à prier, à sangloter, et à faire des pénitences pour la pauvre défunte, et le lendemain elles communient toutes pour elle.

La nouvelle se répand au dehors ; les Frères-Mineurs, les bons prêtres amis du monastère et toutes les Communautés de

la ville joignent leurs prières et leurs supplications à celles des Franciscaines. Cet élan de charité avait quelque chose de surnaturel et de tout à fait insolite.

Cependant, la Sœur Anna-Félicie, encore toute brisée de tant d'émotions, reçut l'ordre formel d'aller prendre son repos. Elle obéit, bien décidée à faire disparaître à tout prix, le lendemain matin, l'empreinte carbonisée qui avait jeté l'épouvante dans tout Foligno. Mais voici que Sœur Térèse-Marguerite lui apparaît de nouveau. " Je sais ce que tu veux faire, lui dit-elle sévèrement ; tu veux enlever le signe que j'ai laissé. Sache qu'il n'est pas en ton pouvoir de le faire, ce prodige étant ordonné de Dieu pour l'enseignement et l'amendement de tous. Par son juste et redoutable jugement, j'étais condamnée à subir pendant quarante années les épouvantables flammes du Purgatoire, à cause des faiblesses que j'ai eues souvent à l'égard de quelques-unes de nos Sœurs. Je te remercie, toi et tes compagnes, de tant de prières que, dans sa bonté, le Seigneur a daigné appliquer exclusivement à ma pauvre âme ; et tout spécialement des sept psaumes de la pénitence, qui m'ont été d'un si grand soulagement."

Puis, d'un visage tout souriant, elle ajouta : " O bienheureuse pauvreté, qui

procure une si grande joie à tous ceux qui l'observent véritablement!" Et elle disparut.

Enfin, le lendemain 19, Sœur Anna-Félicie s'étant couchée et endormie à son heure habituelle, s'entendit de nouveau appeler par son nom, s'éveilla en sursaut, toute effrayée, et resta clouée sur son séant sans pouvoir articuler un mot. Cette fois encore, elle avait reconnue parfaitement la voix de sœur Marie-Térèse. Au même instant, un globe de lumière tout resplendissant apparaît devant elle, au pied de son lit, éclairant la cellule comme en plein jour; et elle entend Sœur Thérèse qui, d'une voix joyeuse et triomphante, dit ces paroles : « Je suis morte un vendredi, le jour de la Passion; et voici qu'un vendredi je m'en vais à la gloire... Soyez fortes à porter la croix!... soyez courageuses à souffrir! » et ajoutant avec amour : « Adieu! adieu!... adieu!... elle se transfigure en une nuée légère, blanche, éblouissante, s'envole au ciel et disparaît.

Une enquête canonique fut ouverte aussitôt par l'Évêque de Foligno et les magistrats de la ville. Le 23 novembre, en présence d'un grand nombre de témoins, on ouvrit le tombeau de Sœur Térèse-Marguerite; et l'empreinte calcinée de la porte se trouva exactement conforme à la main de la défunte.

Le résultat de l'enquête fut un jugement officiel, qui constatait la certitude et l'authenticité parfaites de ce que nous venons de rapporter. La porte, avec l'empreinte calcinée, est conservée dans le couvent avec vénération. La Mère Abbesse, témoin du fait, à daigné me la montrer elle-même ; et, je le répète, mes compagnons de pèlerinage et moi, nous avons vu et touché ce bois qui atteste d'une manière si redoutable que les âmes qui, soit passagèrement, soit éternellement, souffrent dans l'autre vie la peine du feu, sont compénétrées et brûlées par ce feu. Lorsque, pour des raisons que Dieu seul connaît, il leur est donné d'apparaître en ce monde, ce qu'elles touchent porte l'empreinte du feu qui les tourmentent ; le feu et elles semblent ne faire qu'un ; c'est comme le charbon lorsqu'il est embrasé par le feu.

Donc, bien que nous ne puissions en pénétrer le mystère, nous savons, à n'en pouvoir douter, que le feu de l'enfer, tout corporel qu'il est, exerce son action vengeresse jusque sur les âmes.

Où est le feu de l'enfer ?

L'on se demandera peut-être encore où est le feu de l'enfer et quel lieu il occupe.

Sans nous marquer rien d'absolument précis sur ce point, la révélation chré-

tienne et l'enseignement catholique s'accordent à nous montrer les abîmes brûlants du feu central de la terre comme le lieu où seront précipités, après la résurrection, les corps des réprouvés. C'est ainsi que le célèbre Catéchisme du Concile de Trente nous dit en toutes lettres que l'enfer est « au centre de la terre, *in medio terræ*, » C'est également l'enseignement formel de saint Thomas, lequel, cependant, ne le présente que comme le sentiment le plus probable. « Quoique personne, dit-il, ne connaisse d'une manière certaine où est l'enfer, à moins de l'avoir appris directement de l'Esprit-Saint, on à raison de croire qu'il est sous terre. D'abord, parce que son nom même semble l'indiquer : *infernus*, enfer, veut dire ce qui est au-dessous, un lieu inférieur par rapport à la terre. Ensuite, dans l'Ecriture, les réprouvés sont dits être « sous la terre, *subtus terram.* »

En outre, il est dit dans l'Evangile même et dans les Épitres de saint Paul, que le Vendredi-Saint la sainte âme de Notre-Seigneur, momentanément séparée de son corps, descendit » dans le cœur de la terre, *in corde terræ*, » et « dans les lieux inférieurs de la terre, *in inferiores partes terræ.* » Or, nous savons qu'elle alla porter la nouvelle de la rédemption et du salut aux justes de l'ancienne Loi qui, depuis

le commencement du monde, avaient cru en lui et l'attendaient, pleins d'espérance et d'amour, dans la paix des limbes ; nous savons que cette sainte âme alla rafraîchir et délivrer les âmes qui étaient alors en Purgatoire et achevaient d'y expier leurs fautes, pour passer de là dans les limbes ; enfin qu'elle descendit jusque dans les enfers, *descendit ad inferos*, pour y manifester à Satan, à tous les démons et à tous les réprouvés, sa divinité et son triomphe sur le péché, la chair et le monde. Or, de tout cela, ne ressort-il pas, si ce n'est avec évidence, du moins avec une très-grande force, que le lieu de l'enfer est et sera le centre de la terre, que tous les géologues nous représentent d'ailleurs comme un immense océan de feu, de soufre et de bitume en fusion, et comme quelque chose de si épouvantable et tout ensemble si puissant, que rien ne saurait nous en donner une idée en cette vie.

Ajoutons à cela que dans le language des Écritures, l'Esprit-Saint présente toujours l'enfer comme un abîme où l'on est précipité, où l'on tombe, où l'on descend ; paroles qui expriment nécessairement un lieu non-seulement inférieur, mais profond. C'est également le language universel et de l'Église et des saints Pères et des théologiens, et même de tout le monde

Enfin, malgré leurs altérations, les traditions du paganisme, principalement chez les Grecs et les Latins, viennent confirmer le sentiment que nous résumons ici, en dépeignant le lieu des châtiments de l'autre vie comme une vaste région souterraine, où règne le sombre dieu Pluton, caricature mythologique de Satan ; où le feu et les flammes jouent le rôle principal, comme nous l'avons dit déjà ; et où se voient, sous le nom de Champs-Elysées, d'autres régions, souterraines aussi, où règnent une certaine paix et un certain bonheur mélancolique, curieux reflet de la tradition véritable sur les limbes des anciens justes.

Ajoutons enfin la remarque de saint Augustin, rapportée par saint Thomas, qu'après la mort le corps est *enterré*, c'est-à-dire descendu et déposé dans la terre, pour y expier le péché par la putréfaction, et qu'il semble au moins convenable que l'âme qui doit expier ce même péché, soit comme purification dans le Purgatoire, soit comme châtiment dans l'enfer, ait, elle aussi, à descendre pour trouver dans les lieux inférieurs le feu vengeur allumé par la justice divine.

De tout cela, ne pouvons-nous pas, et même ne devons-nous pas conclure que l'enfer, avec son feu redoutable, a pour siége spécial le centre de la

terre, où le feu de l'abîme brûle avec le plus d'intensité ? Observons toutefois que ce feu naturel est surnaturalisé par la toute-puissance de la justice divine, afin de produire tous les effets que réclame cette adorable et terrible justice ; entre autres, afin d'atteindre et de pénétrer les esprits aussi bien que les corps, de ne point consumer les corps des réprouvés, mais de les conserver au contraire, selon cette terrible parole du souverain Juge lui-même : " Dans la géhenne du feu qui ne s'éteint point, tous les réprouvés seront salés par le feu, *igne salietur.*" De même que le sel pénètre et conserve la chair des victimes, ainsi, par un effet surnaturel, le feu corporel de l'enfer pénètre, sans consumer jamais, et les réprouvés et les démons.

Le feu de l'enfer est un feu ténébreux.
Vision de sainte Térèse.

En nous révélant que l'enfer est dans le feu, Notre-Seigneur nous a dit également, avec l'autorité divine et infaillible de sa parole, que l'enfer est dans les ténèbres. Dans l'évangile de saint Mathieu, au chapitre vingt-deuxième, il donne à l'enfer le nom de ténèbres extérieures. " Jetez-le, dit-il en parlant de l'homme qui n'est point revêtu de la robe nuptiale, c'est-à-dire qui n'est point en état de grâce, jetez-

le dans les ténèbres extérieures, *in tenebras exteriores.*" En d'autres endroits de l'Evangile, et dans les Epîtres des Apôtres, les démons sont appelés " les princes des ténèbres, les puissances des ténèbres." Saint Paul dit aux fidèles : Vous êtes tous des enfants de lumière ; nous ne sommes point des enfants de ténèbres."

Les ténèbres de l'enfer seront corporelles, comme le feu lui-même. Ces deux vérités n'impliquent aucune contradiction. Le feu, ou pour parler plus exactement, le calorique qui est comme l'âme et la vie du feu, est un élément parfaitement distinct de la lumière. Dans l'état naturel, et lorsqu'il produit la flamme au milieu des gaz de l'air, le feu est, il est vrai, toujours plus ou moins lumineux ; mais dans l'enfer tout en conservant sa substance, l'élément du feu sera dépouillé de certaines propriétés naturelles et en acquerra d'autres, qui seront surnaturelles c'est-à-dire qu'il ne possède point par lui-même. C'est ainsi que saint Thomas, s'appuyant sur saint Basile le Grand, enseigne " que, par la puissance de Dieu, la clarté du feu sera séparée de la propriété qu'il a de brûler ; et c'est sa vertu combustible qui servira au tourment des damnés."

En outre, " au milieu de la terre, où est l'enfer, ajoute saint Thomas, il ne

pent y avoir qu'un feu sombre, obscur, et comme tout rempli de fumée. " Le peu qui s'en échappe par la bouche des volcans confirme pleinement cette assertion.

Il y aura donc dans l'enfer des ténèbres corporelles, mais avec une certaine lueur qui permettra aux réprouvés d'apercevoir ce qui devra composer leurs tourments.

Ils y verront dans le feu et dans l'ombre, à la lueur des flammes de l'enfer, dit saint Grégoire le Grand, ceux qu'ils ont entraînés avec eux dans la damnation ; et cette vue sera le complément de leur supplice, D'ailleurs, l'horreur même des ténèbres, que nous connaissons par expérience sur la terre, ne doit pas être comptée pour peu de chose dans le châtiment des réprouvés. Le noir est la couleur de la mort, du mal, de la tristesse.

Sainte Térèse rapporte qu'étant un jour ravie en esprit, Notre-Seigneur daigna l'assurer de son salut éternel, si elle continuait à le servir et à l'aimer comme elle le faisait ; et pour augmenter en sa fidèle servante la crainte du péché et des redoutables châtiments qu'il entraîne, il voulut lui laisser entrevoir la place qu'elle eût occupée en en enfer, si elle avait suivie ses penchants pour le monde, pour la vanité et pour le plaisir.

" Étant un jour en oraison, dit-elle, je me trouvai en un instant, sans savoir de

quelle manière, transportée corps et âme dans l'enfer. Je compris que Dieu voulait me faire voir la place que les démons m'y avaient préparée et que j'aurais méritée par les péchés où je serais tombée si je n'avais changé de vie. Cela dura très-peu ; mais quand je vivrais encore plusieurs années, il me serait impossible d'en perdre le souvenir.

" L'entrée de ce lieu de tourments me parut semblable à une sorte de four extrêmement bas, obscur, resserré. Le sol était une horrible fange, d'une odeur fétide et remplie de reptiles venimeux. A l'extrémité s'élevait une muraille dans laquelle était un réduit trés-étroit, où je me vis enfermer. Nulle parole ne put donner la moindre idée du tourment que j'endurai là ; c'est incompréhensible. Je sentis dans mon âme un feu dont, faute de termes, je ne puis décrire la nature, et mon corps était en même temps en proie à d'intolérables douleurs. J'avais enduré de très-cruelles souffrances dans ma vie, et, de l'aveu des médecins, les plus grandes que l'on puisse endurer ici-bas ; j'avais vu mes nerfs se contracter d'une manière effrayante, à l'époque où je perdis l'usage de mes membres ; tout cela néanmoins n'est rien en comparaison des douleurs que je sentis alors ; et ce qui y mettait le comble, c'était la vue qu'elles seraient

sans fin et sans adoucissement. Mais ces tortures du corps ne sont rien à leur tour auprès de l'agonie de l'âme. C'est une étreinte, une angoisse, un brisement de cœur si sensible, c'est en même temps une si désespérée et si amère tristesse, que j'essayerais en vain de le dépeindre. Si je dis qu'on endure à tous les instants les angoisses de la mort, c'est peu. Non, jamais je ne pourrai trouver d'expression pour donner une idée de ce feu intérieur et de ce désespoir, qui sont comme le comble de tant de douleurs et de tourments.

" Toute espérance de consolation est éteinte dans cet effroyable séjour ; on y respire une odeur pestilentielle. Telle était ma torture dans cet endroit réduit creusé dans le mur, où l'on m'avait enfermée ; les murailles de ce cachot, effroi des yeux, me pressaient elles-mêmes de leur poids. Là, tout vous étouffe ; point de lumière ; ce ne sont que ténèbres de la plus sombre obscurité ; et cependant, ô mystère ! sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit tout ce qui peut être le plus pénible à la vue.

" Il ne plut pas à Notre-Seigneur de me donner alors une plus grande connaissance de l'enfer. Il m'a montré depuis des châtiments encore plus épouvantables, infligés à certains vices ; comme je

n'en souffrais point la peine, mon effroi fut moindre. Dans la première vision, au contraire, ce divin Maître voulut me faire éprouver véritablement en esprit, non-seulement l'affliction intérieure, mais les tourments même extérieurs comme si mon corps les avait soufferts. J'ignore la manière dont cela se passa, mais je compris que c'était une grande grâce, et que mon adorable Sauveur avait voulu me faire voir, de mes propres yeux, de quel supplice sa miséricorde m'avait délivrée. Car tout ce qu'on peut entendre dire de l'enfer, tout ce que les livres nous disent des déchirements et des supplices divers que les démons font subir aux damnés, tout cela n'est rien auprès de la réalité : il y a entre l'un et l'autre la même différence qu'entre un portrait inanimé et une personne vivante ; et brûler en ce monde est très-peu de chose, en comparaison de ce feu où l'on brûle dans l'autre.

" Il s'est écoulé à peu près six ans depuis cette vision, ajoutait sainte Térèse, et je suis encore saisie d'un tel effroi en l'écrivant, que mon sang se glace dans mes veines. Au milieu des épreuves et des douleurs, j'évoque ce souvenir, et dès lors tout ce qu'on peut endurer ici-bas ne me semble plus rien ; je trouve même que nous nous plaignons sans sujet.

" Depuis ce jour, tout me paraît facile

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

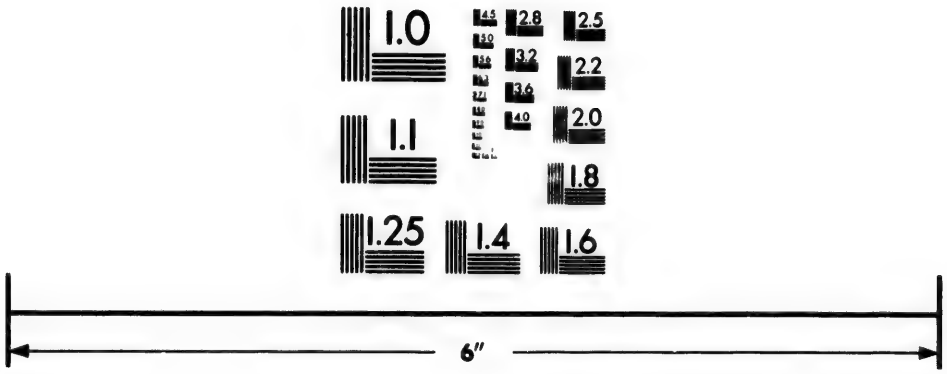

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

à supporter, en comparaison d'un seul instant à passer dans le supplice auquel je fus alors en proie. Je ne puis assez m'étonner de ce qu'ayant lu tant de fois des livres qui traitent des peines de l'enfer, j'étais si loin de m'en former une idée juste, et de les craindre comme je l'aurais dû. A quoi pensais-je ô mon DIEU, et comment pouvais-je goûter quelque repos dans un genre de vie qui m'entraînait à un si effroyable abîme ! O mon adorable Maître, soyez-en éternellement béni ! Vous avez montré de la manière la plus éclatante que vous m'aimiez infiniment plus que je ne m'aime moi-même. Combien de fois m'avez-vous délivrée de cette noire prison, et combien de fois n'y suis-je point rentrée contre votre volonté !

" Cette vision a fait naître en moi une indicible douleur à la vue de tant d'âmes qui se perdent. Elle m'a donné en outre les plus ardents désirs de travailler à leur salut : pour arracher une âme à de si horribles supplices, je le sens, je serais prête à immoler mille fois ma vie. "

Que la foi supplée en chacun de nous à la vision ; et que la pensée des " ténèbres extérieures " où les réprouvés seront jetés comme les ordures et les scories de la création, nous retienne dans les tentations et fasse de nous de véritables enfants de lumière !

QUE D'AUTRES PEINES TÈS-GRANDES ACCOMPAGNENT LE SOMBRE FEU DE L'ENFER.

Outre le feu et les ténèbres, il y a dans l'enfer d'autres châtiments, d'autres peines et d'autres manières de souffrir. La justice divine le requiert ainsi ; les réprouvés ayant commis le mal en beaucoup de manières, et chacun de leur sens ayant participé plus ou moins à leurs péchés, et par conséquent à leur damnation, il est juste qu'ils soient punis davantage du côté par où ils auront péché davantage, suivant cette parole de l'Écriture : " Chacun sera puni par où il aura péché."

C'est principalement encore le feu, ce feu terrible et surnaturel dont nous venons de parler, qui sera l'instrument de ces châtiments multiples : il punira par une action spéciale tel ou tel sens qui aura spécialement servi à l'iniquité ; et c'est aussi par rapport à chacun de ses vices, à chacun de ses péchés, que le damné, jeté dans le feu et dans les ténèbres extérieures, comme dit l'Évangile, pleurera amèrement sur un passé irréparable et grincera des dents, dans l'excès du désespoir. " Là il y aura des pleurs et des grincements de dents, *fletus et stridor dentium.*" Ce sont les paroles de Dieu même.

Ces pleurs des réprouvés seront plus

spirituelles que corporelles, dit saint Thomas ; et cela, même après la résurrection, où les corps des réprouvés, tout en demeurant de vrais corps humains avec tous leurs sens, tous leurs organes et toutes leurs propriétés essentielles, ne seront cependant plus susceptibles de certains actes ni de certaines fonctions. Les larmes, en particulier, supposent un principe physique de secrétion qui n'existera plus.

O mon bon lecteur, figurez-vous donc ce que seront et ce que souffriront sous les diverses influences de ce feu et de ces ténèbres, de ces affreux remords et de ces désespoirs inutiles, les yeux d'un damné, ces yeux qui auront tant de fois et pendant de si longues années servi à contenter son orgueil, sa vanité, sa cupidité, toutes les recherches de sa luxure.

Et ses oreilles ouvertes aux discours impudiques, aux mensonges, aux calomnies, aux moqueries de l'impiété ! Et sa langue, ses lèvres, sa bouche, instruments de tant de sensualités, de tant de discours impies et obscènes, de tant de gourmandises !

Et ses mains, qui ont cherché, qui ont écrit, qui ont répandu tant de choses détestables ; qui ont fait tant de mauvaises actions !

Et son cerveau, organe de tant de mil-

lions de coupables pensées de tout genre !

Et son cœur, siége de sa volonté dépravée, et de toutes ses mauvaises affections, évanouies pour toujours !

Et son corps tout entier, sa chair pour laquelle il a vécu, dont il a satisfait tous les désirs, toutes les passions, toutes les concupiscences !

Tout en lui aura son châtiment, son tourment spécial, en outre de la peine générale de la damnation, et de la malédiction divine, et du feu vengeur. Quelle horreur !

Et ce n'est pas tout. Saint Thomas ajoute, en effet, avec les saints Pères : " Dans la purification dernière du monde, il se fera dans les éléments une séparation radicale ; tout ce qui est pur et noble subsistera dans le ciel pour la gloire des Bienheureux ; tandis que tout ce qui est ignoble et souillé sera précipité dans l'enfer pour le tourment des damnés. Et ainsi, de même que toute créature sera une cause de joie pour les élus, de même les damnés trouveront dans toutes les créatures une cause de tourments. Et ce sera l'accomplissement de l'oracle des Livres Saints : " L'univers entier combattra avec le Seigneur contre les insensés, c'est-à-dire les réprouvés."

Enfin, et pour compléter l'exposition de ce lugubre état de l'âme réprouvée,

ajoutons ce que Notre-Seigneur a déclaré lui-même dans la formule de la sentence à venir du jugement dernier, à savoir que les maudits, les damnés, iront brûler en enfer, "dans le feu qui a été préparé pour le démon et pour ses anges." Dans les abîmes embrasés de l'enfer, les réprouvés auront donc le supplice de l'exécrable compagnie de Satan et de tous les démons. En ce monde on trouve parfois une sorte de soulagement à ne pas être seul à souffrir ; mais, dans l'éternité, cette association du damné avec tous les mauvais anges et avec les autres réprouvés sera au contraire une aggravation du désespoir, de la haine, de la rage, des souffrances de l'âme et des douleurs physiques.

Voilà le peu que nous savons, par la révélation divine et par les enseignements de l'Église, sur la multiplicité des tourments qui seront, dans l'autre vie, le châtiment des impies, des blasphémateurs, des impudiques, des orgueilleux, des hypocrites, et en général de tous les pécheurs obstinés et impénitents.

Mais ce qui, plus que tout le reste, rend épouvantables toutes ces peines, c'est leur éternité.

III

DE L'ETERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER.

QUE L'ÉTERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER EST UNE VÉRITÉ DE FOI RÉVÉLÉE.

DIEU lui-même a révélé à ses créatures l'éternité des peines qui les attendaient en enfer, si elles étaient assez insensées, assez perverses, assez ingrates, assez ennemies d'elles-mêmes pour se révolter contre les lois de sa sainteté et de son amour.

Reportez-vous, cher lecteur, aux nombreux témoignages déjà cités dans le cours de ce petit écrit. Presque toujours, en nous rappelant la révélation miséricordieuse qu'il avait daigné faire de cette salutaire vérité à nos premiers parents, le Seigneur notre DIEU parle de l'éternité des peines de l'enfer, en même temps que de l'existence même de l'enfer. Ainsi, par le Patriarche Job et par Moïse, il nous déclare que, dans l'enfer, " règne l'horreur éternelle, *sempiternus horror*." Le texte original est même plus fort, le mot *sempiternus* voulant dire " toujours éternel," comme qui dirait " éternellement éternel."

Par le Prophète Isaïe, il nous répète ce même enseignement, et vous n'avez pas oublié cette terrible apostrophe, qui s'adresse à tous les pécheurs : " Lequel d'entre vous pourra habiter dans le feu dévorant, dans les flammes éternelles, *cum ardoribus sempiternis ?* " Ici encore le superlatif, *sempiternis.*

Dans le Nouveau-Testament, l'éternité du feu et des peines de l'enfer revient à tout propos sur les lèvres de Notre-Seigneur et sous la plume de ses Apôtres. Ici encore, reportez-vous, cher lecteur, aux quelques extraits que nous en avons cités. Je ne me rappellerai qu'une parole du Fils de Dieu, parce qu'elle résume solennellement toutes les autres ; c'est la sentence même qui présidera à notre éternité à tous : " Venez, les bénis de mon Père, et entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde ! Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. " Et l'adorable Juge ajoute : " Et ceux-ci iront au supplice éternel, et ceux-là entreront dans la vie éternelle ; *in supplicium æternum, in vitam æternam.* "

Ces oracles du Fils de Dieu n'ont pas besoin de commentaire. Sur leur clarté lumineuse l'Eglise fait reposer depuis dix-neuf siècles son enseignement divin,

souverain et infaillible, touchant l'éternité proprement dite de la béatitude des élus dans le ciel, et des peines des damnés dans l'enfer.

Donc, l'éternité de l'enfer et de ses châtiments redoutables est une vérité révélée, une vérité de foi catholique, aussi certaine que l'existence de Dieu et que les autres grands mystères de la religion chrétienne.

QUE L'ENFER EST NÉCESSAIREMENT ÉTERNEL A CAUSE DE LA NATURE MÊME DE L'ÉTERNITÉ.

Il y a bien longtemps que la faiblesse naturelle de l'esprit humain fléchit sous le poids de ce terrible mystère de l'éternité des châtiments des réprouvés. Déjà du temps de Job et de Moïse, dix-sept ou dix-huit siècles avant l'ère chrétienne, certains esprits légers et certaines consciences trop chargées parlaient de la mitigation, sinon du terme des peines de l'enfer. " Ils s'imaginent, dit le livre de Job, ils s'imaginent que l'enfer décroît et vieillit. "

Aujourd'hui, comme dans tous les temps, cette tendance à mitiger et à raccourcir les peines de l'enfer trouve des avocats, plus ou moins directement intéressés à la chose. Ils se trompent. Outre que leur supposition ne repose que sur

l'imagination et est directement contraire aux affirmations divines de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise, elle part d'une conception absolument fausse de la nature même de l'éternité.

Non-seulement il n'y aura point de terme, ni même de mitigation aux peines des damnés, mais il est complètement *impossible* qu'il y en ait. La nature de l'éternité s'y oppose d'une manière absolue.

L'éternité, en effet, n'est pas comme *le temps*, qui se compose d'une succession d'instants ajoutés les uns aux autres, et dont l'ensemble forme les minutes, les heures, les jours, les années, les siècles. Dans le temps, on peut changer, précisément parce qu'on a " le temps " de changer. Mais si l'on n'avait devant soi ni jour, ni heure, ni minute, ni seconde, n'est-il pas évident que l'on ne pourrait point passer d'un état à un autre état ? Or, c'est ce qui a lieu dans l'éternité. Dans l'éternité, il n'y a pas d'instants qui succèdent à d'autres instants et qui en soient distincts. L'éternité est un mode de durée et d'existence qui n'a rien de commun avec celui de la terre ; nous pouvons le connaître, mais nous ne pouvons le comprendre. C'est le mystère de l'autre vie ; c'est une véritable et mystérieuse participation à l'éternité même de DIEU.

Comme le dit saint Thomas, avec toute la Tradition, l'éternité est " tout entière à la fois, *tota simul.*" C'est un *présent* toujours actuel, invisible, immuable. Il n'y a pas là des siècles accumulés sur des siècles. Ce sont là des manières toutes terrestres et parfaitement fausses de concevoir l'éternité.

Je le répète, la nature même de l'éternité, qui ne ressemble en rien aux successions du temps, fait que tout changement y est tout-à-fait impossible, soit en bien, soit en mal. En ce qui touche les peines de l'enfer, tout changement est donc impossible ; et comme la cessation, ou même la simple mitigation de ces peines constituerait nécessairement un changement, nous devons conclure, avec une certitude complète, que les peines de l'enfer sont absolument éternelles, immuables, et que le système des mitigations n'est qu'une défaillance de l'esprit, ou un caprice de l'imagination et du sentiment.

Ce que je viens de résumer ici sur l'éternité, cher lecteur, est peut-être un peu abstrait ; mais plus vous y réfléchirez, et plus vous en constaterez la vérité. En tous cas, que nous comprenions ou que nous ne comprenions pas, reposons-nous à cet égard sur la très-claire et très-formelle affirmation de Notre-Seigneur JÉ-

sus-Christ ; et disons, avec toute la simplicité et la certitude de la foi : " Je crois à la vie éternelle, *credo vitam æternam.*" c'est-à dire l'autre vie, qui sera pour tous immortelle et éternelle ; pour les bons, immortelle et éternelle dans les béatitudes du Paradis ; pour les mauvais, immortelle et éternelle dans les châtiments de l'enfer.

Un jour, saint Augustin, Evêque d'Hippone, était occupé à scruter, autant du moins que son puissant esprit le pouvait faire, la nature de cette éternité, où la bonté et la justice de Dieu attendent toutes les créatures. Il cherchait, il approfondissait ; tantôt il voyait, et tantôt il se sentait arrêté par le mystère. Tout à coup, apparaît devant lui, dans une lumière radieuse, un vieillard au visage vénérable et tout resplendissant de gloire. C'était St. Jérôme, qui, presque centenaire, venait de mourir, bien loin de là, à Bethléem. Et comme saint Augustin regardait avec étonnement et avec admiration la céleste vision qui s'offrait à ses yeux : " L'œil de l'homme n'a point vu, lui dit le vieillard, l'oreille de l'homme n'a point entendu, et l'esprit de l'homme ne pourra jamais comprendre ce que tu cherches à comprendre " Et il disparut.

Tel est le mystère de l'éternité, soit au ciel, soit en enfer. Croyons humblement,

et profitons du temps en cette vie, afin que, lorsque le temps cessera pour nous, soyons admis dans la bonne éternité, et que, par la miséricorde de DIEU, nous évitions l'autre.

D'UNE AUTRE RAISON DE L'ÉTERNITÉ DE PEINES :—LE DÉFAUT DE GRACE.

Lors même que le damné aurait devant lui du temps pour pouvoir changer, pour se convertir et pour obtenir miséricorde, ce temps ne pourrait lui servir. Pourquoi cela? Parce que la cause des châtiments qu'il endure serait toujours là. Cette cause, c'est le péché, c'est le mal qu'il a choisi sur la terre pour son partage. Le damné est un pécheur impénitent, inconvertissable.

Le temps ne suffit pas, en effet, pour se convertir. Hélas! nous le voyons que trop en ce monde. Nous vivons au milieu de gens que le bon DIEU attend depuis dix, vingt, trente, quarante ans, et quelquefois plus. Pour se convertir, il faut, en outre, la grâce.

Il n'y a pas de conversion possible sans le don essentiellement gratuit de la grâce de JÉSUS-CHRIST, laquelle est le remède fondamental du péché, et le premier principe de la résurrection des pauvres âmes que le péché a séparées de DIEU et jetées ainsi dans la mort spirituelle. JÉSUS-

CHRIST a dit : " Je suis la résurrection et la vie ; " et c'est par le don de sa grâce qu'il ressuscite les âmes mortes et qu'il les maintient ensuite dans la vie.

Or, dans sa sagesse toute puissante, ce souverain Seigneur a réglé qu'en cette vie seulement qui est le temps de notre épreuve, sa grâce nous serait donnée afin de nous faire éviter la mort du péché, et de nous faire croître dans la vie des enfants de DIEU. Dans l'autre monde, ce n'est plus le temps de la grâce ni de l'épreuve ; c'est le temps de la récompense éternelle pour ceux qui auront correspondu à la grâce en vivant chrétiennement ; c'est le temps du châtiment éternel pour ceux qui auront repoussé la grâce en vivant et en mourant dans le péché. Tel est l'ordre de la Providence, et rien ne le changera.

Donc, dans l'éternité, il n'y aura plus de grâce pour les pécheurs réprouvés ; et comme, sans la grâce, il est absolument impossible de se repentir efficacement, ainsi que cela est nécessaire pour obtenir le pardon, le pardon n'est pas possible ; la cause du châtiment subsiste toujours ; et le châtiment, qui n'est que l'effet du péché, subsiste également.

Pas de grâce, pas de repentir ; pas de repentir, pas de conversion ; pas de conversion, pas de pardon ; pas de pardon,

pas de mitigation ni de cessation possibles dans la peine. N'est-ce pas rationnel ?

Le mauvais riche de l'Évangile ne se repent pas dans le feu de l'enfer. Il ne dit pas : " Je me repens ! " Il ne dit même pas : " J'ai péché." Il dit : " Je souffre horriblement dans cette flamme ! " C'est le cri de la douleur et du désespoir, ce n'est point le cri du repentir. Il ne songe pas à implorer le pardon ; il ne pense qu'à lui-même et à son soulagement.

L'égoïste demande en vain la goutte d'eau qui pourrait le rafraîchir. Cette goutte d'eau, c'est la touche de grâce qui le sauverait ; or, il lui est répondu que cela est impossible. Il déteste le châtiment, non la faute. C'est l'affreuse histoire de tous les damnés.

Ici-bas, la cité de Dieu et la cité de Satan sont comme mêlées ensemble ; on peut passer et repasser de l'une à l'autre ; de bon, on peut devenir mauvais, et de mauvais, on peut devenir bon. Mais tout cela cessera au moment de la mort. Alors les deux cités seront irrévocablement séparées, comme le dit l'Evangile ; on ne pourra plus passer de l'une à l'autre, de la cité de Dieu à la cité de Satan, du Paradis à l'enfer, non plus que de l'enfer au Paradis. En cette vie, tout est imparfait, le bien comme le mal ; rien n'est définitif ; et la grâce de Dieu n'étant jamais re-

fusée à personne, on peut toujours échapper au mal, à l'empire du démon, à la mort du péché, tant que l'on est en ce monde. Mais, comme je l'ai déjà dit, tout cela est le partage de la vie présente ; et dès qu'un pauvre homme, en état de péché mortel, a rendu le dernier soupir, tout change de face : l'éternité succède au temps ; les moments de la grâce et de l'épreuve ne sont plus ; la résurrection de l'âme n'est plus possible, et l'arbre tombé à gauche demeure éternellement à gauche.

Donc, le sort des réprouvés est fixé à tout jamais ; aucun changement, aucune mitigation, aucune suspension, aucune cessation de leurs châtiments n'est possible. Il leur manque non-seulement le temps, mais encore la grâce.

TROISIÈME RAISON DE L'ÉTERNITÉ DES PEINES : LA PERVERSITÉ DE LA VOLONTÉ DES DAMNÉS.

La volonté des damnés est comme pétrifiée dans le péché, dans le mal, dans la mort surnaturelle. Qu'est-ce qui fait qu'en cette vie un pécheur peut se convertir ? C'est d'abord, comme nous l'avons dit, qu'il en a le temps et que le bon Dieu lui en donne toujours la grâce ; mais c'est aussi parce qu'il est libre parce que sa volonté peut, à son choix, se retourner du côté de Dieu. C'est un acte de volonté

libre qui a détourné le pécheur de son Dieu ; et c'est par un acte de volonté libre que, moyennnant la grâce de ce Dieu très-bon, il revient à lui, se repent, et, pauvre enfant prodigue, rentre pardonné dans la maison paternelle.

Mais, au moment de la mort, il en est de la liberté comme de la grâce : c'est fini, fini pour toujours. Il ne s'agit plus alors de choisir, mais de demeurer dans ce qu'on a choisi. Vous avez choisi le bien, la vie : vous possédez pour toujours le bien et la vie. Vous avez choisi follement le mal et la mort : vous êtes dans la mort, vous y êtes pour toujours, et vous n'y êtes que parce que vous l'avez voulu lors que vous pouviez vouloir. C'est l'éternité des peines.

On montre encore aujourd'hui, au palais de Versailles, la chambre où mourut Louis XIV, le 1er septembre 1715. Ce sont les mêmes meubles, et en particulier la même pendule. Par un sentiment de respect pour le grand roi mort, on arrêta cette pendule au moment où il rendit le dernier soupir, à quatre heures trente et une minutes ; et depuis, on n'y a point touché, et voilà plus de cent soixante ans que l'aiguille immobile du quadran marque quatre heures trente et une minutes. C'est une image frappante de l'immobilité où entre et demeure la volonté de l'homme, au moment où il quitte cette vie.

La volonté du pécheur damné demeure donc nécessairement ce qu'elle est au moment de la mort. Telle qu'elle est, elle est immobilisée, elle est éternisée, si l'on peut parler ainsi. Le damné veut toujours et nécessairement le mal qu'il a fait, dit saint Bernard. Le mal et lui ne font plus qu'un ; c'est comme un péché vivant, permanent, immuable.

De même que les Bienheureux, ne voyant Dieu que dans son amour, l'aiment nécessairement ; de même les réprouvés ne voyant Dieu que dans les châtiments de sa justice, le haïssent nécessairement. Je vous le demande : n'est-il pas de justice rigoureuse qu'un châtiment immuable frappe une perversité immuable ? et qu'une peine éternelle, toujours la même, punisse une volonté éternellement fixée dans le mal, éternellement détournée de Dieu par la révolte et la haine, une volontée arrêtée de pécher toujours ?

De ce que nous venons de dire, comme de ce qui précède, il résulte d'une manière évidente que, dans l'enfer, les damnés n'ayant ni le temps, ni la grâce, ni la volonté de se convertir, ils ne peuvent être pardonnés, ils doivent de toute nécessité subir un châtiment immuable et éternel ; enfin, et comme conséquence rigoureuse, que les peines de l enfer non-

seulement n'auront point de fin, mais qu'elles ne sont pas susceptibles de ces diminutions ou mitigations dont on voudrait se flatter.

S'IL EST VRAI QUE DIEU SOIT INJUSTE EN PUNISSANT PAR DES PEINES ÉTERNELLES DES FAUTES D'UN MOMENT.

C'est là une bien vieille objection, arrachée par la peur aux consciences écornées. Dès le quatrième siècle, l'illustre Archevêque de Constantinople, saint Jean Chrysostome, la relevait un jour en ces termes : " Il y en a qui disent : " Je n'ai été que quelques instants à tuer un homme, à commettre un adultère ; et pour ce péché d'un moment, je vais avoir à subir des peines éternelles ? " Oui, certes ; car ce que Dieu juge dans votre péché, ce n'est que le temps que vous mettez à le commettre, mais la volonté qui vous le fait commettre."

Ce que nous avons dit plus haut suffirait déja pour écarter ici l'ombre d'une difficulté. La conversion et le changement étant absolument impossibles dans l'enfer, par défaut de temps, par défaut de grâce et par défaut de liberté, la cause du châtiment subsiste éternellement en son entier et doit, en stricte justice, produire éternellement son effet. Il n'y a rien à dire à cela ; c'est de la justice pure.

Vous trouvez injuste que Dieu punisse par une peine éternelle des crimes d'un instant ? Mais voyez donc ce qui se passe tous les jours dans la société humaine. Tous les jours elle punit de mort des assassins, des parricides, des incendiaires, etc., qui ont perpétré leur crime en quelques minutes. Est-elle injuste ? Qui oserait le dire ? Or, qu'est-ce que la peine de mort, dans la société humaine ? N'est-ce pas une peine perpétuelle, une peine sans retour, sans mitigation possible ? Cette peine de mort prive pour toujours de la société des hommes, comme l'enfer prive pour toujours de la société de Dieu. Pourquoi en serait-il autrement pour les crimes de lèse-majesté divine, c'est-à-dire pour les péchés mortels ?

Mais le temps n'entre ici pour rien dans le poids moral du péché. Comme le disait saint Jean Chrysostome, ce n'est pas la durée de l'acte coupable qui est puni en enfer par une peine éternelle, c'est la perversité de la volonté qui a fait agir le pécheur et que la mort est venue immobiliser. Cette perversité demeurant toujours, le châtiment qui s'y attache éternellement, loin d'être injuste, est tout ce qu'il y a de plus juste, et est même nécessaire. La sainteté infinie de Dieu ne se doit-elle pas à elle-même de repousser éternellement un être qui est dans

un état éternel de péché ? Or tel est le réprouvé en enfer.

Et puis, quiconque y réfléchit sérieusement remarquera dans tout péché mortel un double caractère : le premier, qui est essentiellement fini, c'est l'acte libre de la volonté qui viole la loi de Dieu et qui pèche ; le second, qui est infini, est l'outrage fait à la sainteté, à la majesté infinie de Dieu. Par ce côté, le péché renferme une malice infinie en quelque sorte ; " *quandam infinitatem*, " dit saint Thomas. Or, la peine éternelle répond dans une mesure exacte à ce caractère fini et infini du péché. Elle est elle-même finie et infinie : finie en intensité ; infinie et éternelle en durée. Fini quant à la durée de l'acte et à la malice de la volonté de celui qui pèche, le péché est puni par une peine plus ou moins considérable, mais toujours fini en intensité ; infini par rapport à la sainteté de Celui qui est offensé, il est puni par une peine infinie en durée, c'est-à-dire éternelle.

Encore une fois, rien de plus logique, rien de plus juste que les peines éternelles qui punissent en enfer le péché et le pécheur.

Ce qui ne serait pas juste, ce serait que tous les réprouvés eussent à subir la même peine. En effet, il est évident qu'ils ne sont pas tous aussi coupables les

uns que les autres. Tous sont en état de péché mortel ; égaux en cela, ils méritent tous également une peine éternelle ; mais tous n'étant pas coupables au même degré, l'intensité de cette peine éternelle, est exactement proportionnée au nombre et et à la gravité des fautes d'un chacun. Donc, là encore, justice parfaite, justice infinie.

Enfin, autre observation très-frappante: si les peines du pécheur impénitent, réprouvé en enfer, avaient une fin, ce serait lui, et non pas le Seigneur, qui aurait le le dernier mot dans sa lutte sacrilége contre Dieu. Il pourrait dire à Dieu : " Je prends mon temps ; vous prendrez le vôtre. Mais que le vôtre soit court ou qu'il soit long, je finirai toujours par l'emporter sur vous ; je serai maître de la situation ; et un jour, que vous le vouliez ou non, j'irai partager votre gloire et votre béatitude éternelle dans les cieux. " Est-ce possible, je vous le demande ?— Donc, à ce point de vue encore, et indépendamment des raisons péremptoires que nous venons d'exposer, la justice, la sainteté divine, requiert de toute nécessité que les châtiments des damnés soient éternels.

" Mais la bonté de Dieu ? " pensera-t-on peut-être.—La bonté de Dieu n'a rien à faire ici ; l'enfer est le règne de sa justice,

infinie tout comme sa bonté. La bonté de DIEU s'exerce sur la terre, où elle pardonne tout, et toujours, et immédiatement, au repentir. Dans l'éternité, la bonté n'a plus à s'exercer ; elle n'a plus qu'à couronner dans les joies du ciel son œuvre accomplie sur la terre par le pardon.

Voudriez-vous par hazard que, dans l'éternité, DIEU exerçât sa bonté vis-à-vis de gens qui en ont indignement abusé sur la terre, qui n'y ont point eu recours au moment de la mort, et qui, maintenant, n'en veulent plus et ne peuvent plus en vouloir ? Ce serait tout simplement absurde. De la part de DIEU surtout, la bonté ne peut pas s'exercer aux dépens de la justice.

Donc, en punissant par des peines éternelles des fautes passagères, loin d'être injuste, DIEU n'est que juste et très-juste.

S'IL EN EST DE MÊME DES PÉCHÉS DE FAIBLESSE.

Sans vouloir excuser outre mesure les péchés de faiblesse dont les bons chrétiens eux-mêmes se rendent trop souvent coupables. il faut reconnaître qu'il y a un abîme entre ceux qui les commettent et ceux que l'Écriture-Sainte appelle généralement " les pécheurs." Ceux-ci sont

les âmes perverses, les cœurs impénitents, qui font le mal par habitude, sans remords, comme chose toute simple, et qui vivent sans DIEU, en révolte permanente contre JÉSUS-CHRIST. Ce sont les pécheurs proprement dits, les pécheurs de profession. "Ils pèchent tant qu'ils vivent, disait d'eux saint Grégoire ; ils pècheraient toujours, s'ils pouvaient vivre toujours ; ils voudraient toujours vivre, pour pouvoir toujours pécher. Pour ceux-là, une fois qu'ils sont morts, la justice du souverain Juge exige évidemment qu'ils ne soient sans châtiment, puisqu'ils n'ont jamais voulu être sans péché."

Telles ne sont pas les dispositions des autres. Quantité de pauvres âmes tombent dans le péché mortel, et cependant elles ne sont ni mauvaises ni corrompues, encore moins impies. Celles-là ne font le mal que par occasion, par entraînement ; c'est la faiblesse qui les fait tomber, et non l'amour du mal dans lequel elles tombent. Elles ressemblent à un enfant qu'on arracherait des bras de sa mère par violenco on par séduction ; qui se laisserait ainsi séparer et éloigner d'elle, mais avec regret, sans la quitter du regard et comme en lui tendant les bras ; à peine le séducteur l'a-t-il lâché, qu'il revient, qu'il court se jeter, repentant et joyeux, dans les bras de sa bonne mère.

Tels sont ces pauvres pécheurs d'occasion, presque de hazard, qui n'aiment point le mal qu'ils commettent, et dont la volonté n'est pas gangrénée, au moins dans son fond. Ils subissent le péché, plutôt qu'ils ne le recherchent ; ils s'en repentent déjà pendant qu'ils s'y abandonnent. De tels péchés ne sont-ils pas bien plus excusables ? Et comment la miséricorde adorable du Sauveur n'accorderait-elle pas facilement, surtout au moment décisif de la mort, de grandes grâces de repentir et de pardon à des enfants prodigues qui, tout en l'offensant, ne lui ont point tourné le dos, et qui, tout en se laissant entraîner loin de lui, ne l'ont point quitté du regard et du désir ?

On peut affirmer que le Dieu qui a dit : " Jamais je ne rejetterai celui qui vient à moi, " trouvera toujours dans son divin Cœur des secrets de grâces et de miséricordes suffisants pour arracher ces pauvres âmes à la damnation éternelle. Mais, disons-le bien haut, c'est là un secret du Cœur de Dieu, un secret impénétrable aux créatures, sur lequel il ne faut pas trop compter ; car il laisse subsister en son entier cette redoutable doctrine, qui est de foi, à savoir que tout homme qui meurt en état de péché mortel, est damné éternellement et voué dans l'enfer aux châtiments que méritent ses fautes.

Un mot encore, en terminant. Que les esprits subtils et les " âmes sensibles " qui cherchent à ergoter au lieu de croire simplement et de se sanctifier, se rassurent en pensant aux réprouvés. La justice, la bonté, la sainteté de Notre-Seigneur régleront tout pour le mieux, soit dans l'enfer, soit dans le Purgatoire; il n'y aura pas là l'ombre, ni même la possibilité d'une injustice quelconque. Tous ceux qui seront en enfer auront parfaitement mérité d'y être et d'y demeurer éternellement; quelque terribles qu'elles puissent être, leurs peines seront absolument proportionnées à leurs fautes.

Il n'en est pas ici comme des tribunaux, des lois et des juges de la terre, qui peuvent se tromper, qui peuvent frapper à tort, punir trop ou pas assez : le Juge éternel et souverain Jésus-Christ, sait tout, voit tout, peut tout; il est plus que juste, il est la Justice même; et dans l'éternité comme il nous l'a déclaré de sa propre bouche, " il rendra à chacun selon ses œuvres," ni plus ni moins.

Donc, tout épouvantables, tout incompréhensibles qu'elles sont à l'esprit humain, les peines éternelles de l'enfer sont et seront souverainement, éternellement justes.

QUELS SONT CEUX QUI PRENNENT LE CHEMIN DE L'ENFER ?

Ce sont d'abord les hommes qui abusent de l'autorité, dans un ordre quelconque, pour entraîner leurs subordonnés dans le mal, soit par la violence, soit par la séduction. " Un jugement très-dur " les attend. Vrais Satans de la terre, c'est à eux que s'adresse, en la personne de leur père, la redoutable parole de l'Écriture : " O Lucifer, comment es-tu tombé des hauteurs du ciel ? "

Ce sont tous ceux qui abusent des dons de l'esprit pour détourner du service de Dieu les pauvres gens et pour leur arracher la foi. Ces corrupteurs publics sont les héritiers des pharisiens de l'Evangile, et ils tombent sous cet anathème du Fils de Dieu : " Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux. Vous-mêmes vous n'y entrez point, et vous empêchez les autres d'y entrer. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous parcourez la terre et les mers pour faire un prosélyte ; et quand vous l'avez gagné, vous faites de lui un fils de l'enfer, deux fois pire que vous."—A cette catégorie appartiennent les publicistes impies, les professeurs d'athéisme et d'hérésie, et cette tourbe

d'écrivains sans foi et sans conscience qui, chaque jour, mentent, calomnient, blasphèment sciemment,et dont le démon, père du mensonge, se sert pour perdre les âmes et insulter JÉSUS-CHRIST.

Ce sont les orgueilleux, qui plein d'eux-mêmes, méprisent les autres et leur jettent impitoyablement la pierre. Hommes durs et sans cœur, ils trouveront, s'ils ne se convertissent au moment de leur mort, un Juge impitoyable, lui aussi.

Ce sont les égoïstes, les mauvais riches, qui, noyés dans les recherches du luxe et et de la sensualité, ne pensent qu'à eux-mêmes, et oublient les pauvres. Témoin le mauvais riche de l'Évangile, duquel DIEU lui-même a dit : " il fut enseveli dans l'enfer."

Ce sont les avares, qui ne songent qu'à amasser des écus, qui oublient JÉSUS-CHRIST et l'éternité. Ce sont ces hommes d'argent qui, au moyen d'affaires plus que douteuses, au moyen d'injustices accumulées sourdement et de commerces malhonnêtes, au moyen d'achats de biens d'Église, font ou ont fait leur fortune, grande ou petite, sur des bases qui réprouve la loi de DIEU. Il est écrit d'eux " qu'ils ne posséderont point le royaume des cieux."

Ce sont les volupteux, qui vivent tranquillement, sans remords, dans leurs ha-

bitudes impudiques, qui s'abandonnent à toutes leurs passions, n'ont d'autre Dieu que leur ventre, et finissent par ne plus connaître d'autre bonheur que les jouissances animales et les grossiers plaisirs des sens.

Ce sont les âmes mondaines, frivoles, qui ne pensent qu'à s'amuser, qu'à passer follement le temps, les gens honnêtes selon le monde, qui oublient la prière, le service de Dieu, les sacrements du salut. Ils n'ont aucun souci de la vie chrétienne; ils ne pensent point à leur âme ; ils vivent en état de péché mortel, et la lampe de leur conscience est éteinte, sans qu'ils s'en inquiéte. Si le Seigneur vient à l'improviste, comme il l'a prédit, ils entendront la terrible réponse qu'il adresse, dans l'Evangile, aux vierges folles : « Je ne vous connais point. » Malheur à l'homme qui n'est point revêtu de la robe nuptiale ! Le souverain Juge ordonnera à ses Anges de saisir, au moment de la mort, « le serviteur inutile, » pour le faire jeter, pieds et poings liés, dans l'abîme des ténèbres extérieures, c'est-à-dire de l'enfer !

Ceux qui vont en enfer, ce sont les consciences faussées et retorses, qui foulent aux pieds, par de mauvaises confessions et des communions sacriléges, le Corps et le Sang du Seigneur, « mangeant ainsi

et buvant leur propre condamnation, » selon la terrible parole de saint Paul. Ce sont les gens qui, abusant des grâces de Dieu, trouvent moyen d'être mauvais dans les milieux les plus sanctifiants ; ce sont les cœurs haineux, qui refusent de pardonner.

Ce sont enfin les sectaires de la Franc-Maçonnerie et les victimes insensées des sociétés secrètes, qui se vouent, pour ainsi dire, au démon en faisant le serment de vivre et de mourir en dehors de l'Église, sans sacrements, sans Jésus-Christ et, par conséquent, contre Jésus-Christ.

Je ne dis pas que tous ces pauvres gens-là iront certainement en enfer : je dis qu'ils y vont, c'est-à-dire qu'ils en prennent le chemin. Heureusement pour eux, ils n'y sont point encore arrivés, et j'espère qu'avant la fin du voyage, ils aimeront mieux se convertir humblement que de brûler éternellement.

Hélas ! le chemin qui conduit à l'enfer est si large, si commode ! Il va toujours en descendant, et il suffit de se laisser aller. Notre Sauveur nous dit en toutes lettres : « La voie qui mène à la perdition est large, et il y en a beaucoup qui s'y engagent ! »

Examinez-vous, lecteur mon ami ; et si, par malheur, vous avez besoin de rebrousser chemin, de grâce, n'hésitez pas,

et sortez bravement de la voie de l'enfer tandis qu'il en est temps encore.

SI L'ON EST CERTAIN DE LA DAMNATION DE QUELQU'UN QUE L'ON VOIT MAL MOURIR.

Non ; c'est le secret de Dieu seul.

Il y a des gens qui envoient tout le monde en enfer, comme il y en a d'autres qui envoient tout le monde au ciel. Les premiers s'imaginent être justes, et les seconds se croient charitables. Les uns et les autres se trompent ; et leur première erreur est de vouloir juger des choses qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître ici-bas.

En voyant mal mourir quelqu'un, on doit trembler sans doute, et non point se dissimuler l'effrayante probabilité d'une réprobation éternelle. C'est ainsi qu'à Paris, il y a quelques années, une malheureuse mère, apprenant la mort subite de son fils dans d'affreuses circonstances, resta, deux jours durant, à genoux, se traînant de meuble en meuble, poussant des cris de désespoir, et répétant sans cesse : « Mon enfant ! mon pauvre enfant ! !... dans le feu !... brûler, brûler éternellement ! ! » C'était horrible à voir et à entendre.

Et néanmoins, quelque probable quelque certain que puisse paraître la perte

éternelle de quelqu'un, il reste toujours, dans l'inpénétrable mystère de ce qui se passe entre l'âme et Dieu au moment suprême, de quoi ne pas désespérer Qui dira ce qui se passe au fond des âmes, même chez les plus coupables, dans cet instant unique où le Dieu de bonté, qui a créé tous les hommes par amour, qui les a rachetés de son sang et qui veut le salut de tous, fait nécessairement, pour sauver chacun d'eux, son dernier effort de grâce et de miséricorde ? Il faut si peu de temps à la volonté pour se retourner vers son Dieu !

Aussi l'Église ne tolère-t-elle point que l'on prononce, comme certaine, la damnation de qui que ce soit. C'est, en effet, usurper la place de Dieu. Sauf Judas, et quelques autres encore dont la réprobation est plus ou moins explicitement révélée par Dieu lui-même dans l'Écriture-Sainte, la damnation de personne n'est absolument sûre.

Le Saint-Siège en a donné une preuve curieuse, il n'y a pas longtemps, à l'occasion du procès de béatification d'un grand serviteur de Dieu, le P. Palotta, qui a vécu et est mort à Rome dans les sentiments d'une admirable sainteté, sous le Pontificat de Grégoire XVI. Un jour, le saint prêtre accompagnait au dernier supplice un assassin de la pire espèce,

qui refusait obstinément de se repentir, qui se moquait de Dieu, blasphémait et ricanait jusque sur l'échafaud. Le P. Palotta avait épuisé tous les moyens de conversion. Il était sur l'échafaud, à côté de ce misérable ; le visage baigné de larmes, il s'était jeté à ses genoux, le suppliant d'accepter le pardon de ses crimes, lui montrant l'abîme béant de l'enfer dans lequel il allait tomber : à tout cela, le monstre avait répondu par une insulte et par un dernier blasphème ; et sa tête venait de tomber sous le fatal couperet. dans l'exaltation de sa foi, de sa douleur, de son indignation, et aussi pour que cet affreux scandale se changeât pour la foule des assistants en une leçon salutaire, le saint prêtre se releva, saisit par les cheveux la tête ensanglantée du supplicié, et la présentant à la multitude : « Tenez ! s'écria-t-il d'une voix tonnante ; regardez-bien : voici la face d'un réprouvé ! »

Ce mouvement de foi était certes bien concevable, et en un sens, il était très-admirable. Il faillit cependant, dit-on, arrêter le procès de béatification du Vénérable P. Palotta ; tant l'Église est Mère de miséricorde, et tant elle espère, même contre l'espérance, dès qu'il s'agit du salut éternel d'une âme !

C'est là ce qui peut laisser quelque espérance et apporter quelque consola-

tion aux véritables chrétiens, en présence de certaines morts effrayant's, subites et imprévues, ou même positivement mauvaises. A ne juger que l'apparence, ces pauvres âmes sont évidemment perdues : il y a tant d'années que ce vieillard vivait loin des sacrements, se moquait de la Religion, affichait l'incrédulité ! Ce pauvre jeune homme, mort sans pouvoir se reconnaître, se conduisait si mal, et ses mœurs étaient si déplorables ! Cet homme, cette femme, ont été surpris par la mort dans un si mauvais moment, et il paraît si certain qu'ils n'ont pas eu le temps de rentrer en eux-mêmes ! N'importe : nous ne devons pas, nous ne pouvons pas dire d'une manière absolue qu'ils sont damnés. Sans rien relâcher des droits de la sainteté et de la justice de Dieu, ne perdons jamais de vue ceux de sa miséricorde.

Je me rappelle à ce sujet un fait bien extraordinaire, et tout à la foi bien consolant. La source d'où je le tiens est pour moi un sûr garant de sa parfaite authenticité.

Dans un des meilleurs couvents de Paris, vit encore aujourd'hui une Religieuse, d'origine juive, aussi remarquable par ses hautes vertus que par son intelligence. Ses parents étaient israélites, et je ne sais comment, à l'âge d'environ vingt ans, elle se convertit et reçut le

Baptême. Sa mère était une vraie juive ; elle prenait sa religion au sérieux, et pratiquait d'ailleurs toutes les vertus d'une bonne mère de famille. Elle aimait sa fille avec passion.

Lorsqu'elle apprit la conversion de sa fille, elle entra dans une fureur indescriptible ; à partir de ce jour, ce fut un déchaînement non interrompu de menaces et de ruses de tout genre pour ramener « l'apostate,» comme elle l'appelait, à la religion de ses pères. De son côté, la jeune chrétienne, pleine de foi et de ferveur, priait sans cesse et faisait tout pour obtenir la conversion de sa mère.

Voyant la stérilité absolue de ses efforts, et pensant qu'un grand sacrifice obtiendrait, plus que toutes les prières, la grâce qu'elle sollicitait, elle résolut de se donner tout entière à Jésus-Christ et de se faire Religieuse ; ce qu'elle exécuta courageusement. Elle avait alors environ vingt-cinq ans. La malheureuse mère fut plus exaspérée que jamais et contre sa fille et contre la religion chrétienne ; ce qui ne faisait qu'augmenter l'ardeur de la nouvelle Religieuse, pour conquérir à Dieu une âme aussi chère.

Elle continua ainsi pendant vingt ans. Elle voyait sa mère de temps en temps ; l'affection maternelle était un peu revenue ; mais, du moins en apparence, aucun progrès du côte de l'âme.

Un jour, la pauvre Religieuse reçoit une lettre qui lui apprend que sa mère vient d'être enlevée par une mort subite. On l'avait trouvée morte dans son lit.

Décrire le désespoir de la Religieuse serait chose impossible. A moitié folle de douleur, ne sachant plus ce qu'elle faisait ni ce qu'elle disait, elle court, la lettre à la main, se jeter au pied du Saint-Sacrement; et lorsque ses sanglots lui permettent de penser et de parler, elle dit, ou plutôt elle crie à Notre-Seigneur : « Mon Dieu ! est-ce donc ainsi que vous avez eu égard à mes supplication, à mes larmes, à tout ce que je fais depuis vingt ans ? » Et lui énumérant, pour ainsi dire, ses sacrifices de tout genre, elle ajoute, avec une déchirement inexprimable : « Et penser, que malgré tout cela, ma mère, ma pauvre mère est damnée ! »

Elle n'avait pas achevé, qu'une voix, sortie du Tabernacle, lui dit avec un accent sévère : « Qu'en sais-tu ? » Épouvantée, la pauvre Sœur reste interdite. « Sache, reprit la voix du Sauveur, sache, pour te confondre et tout à la fois pour te consoler, qu'à cause de toi, j'ai donné à ta mère, au moment suprême, une grâce si puissante de lumière et de repentir, que sa dernière parole a été : « Je me « repens et je meurs dans la religion de « ma fille.» Ta mère est sauvée. Elle est

en Purgatoire. Ne te lasse point de prier pour elle.»

J'ai entendu raconter plus d'un fait analogue. Quelle que soit l'authenticité de chacun en particulier, ils témoignent tous d'une grande et douce vérité, à savoir qu'en ce monde la miséricorde de DIEU surabonde ; qu'au dernier moment, elle fait un effort suprême pour arracher les pécheurs à l'enfer ; et qu'enfin ceux-là seuls tombent entre les mains de l'éternelle justice, qui refusent jusqu'à la fin les avances de la miséricorde.

CONCLUSIONS PRATIQUES

SORTIR IMMÉDIATEMENT ET A TOUT PRIX DE L'ETAT DE PÉCHÉ MORTEL.

Quelles conclusions pratiques allons-nous tirer de tout ceci, bon et cher lecteur ? Ces grandes vérités ne nous sont révélées de Dieu que pour nous inspirer fortement la crainte qui est, avec la foi, la base du salut ; crainte de la justice et des jugements de Dieu ; crainte du péché qui conduit à l'enfer ; crainte de cette damnation et malédiction épouvantables, de ce désespoir sans fin, de ce feu surnaturel qui pénètre à la fois et les âmes et les corps, de ces sombres ténèbres, de cette horrible société de Satan et des démons, enfin, de l'éternité immuable de toutes ces peines, très-juste châtiment du réprouvé.

Certes, il est bon et très-bon d'avoir en la miséricorde une confiance sans mesure ; mais, à la lumière de la vraie foi, l'espérance ne doit pas être séparée de la crainte ; et si l'espérance doit toujours dominer la crainte, c'est à la condition que la crainte subsiste, comme les fondements d'une maison, qui donnent à tout l'édifice sa force et sa solidité. Ainsi, la crainte de la justice de Dieu, la crainte du

péché et de l'enfer doit écarter de l'édifice spirituel de notre salut toute vaine présomption. Le même Dieu qui a dit : « Jamais je ne rejetterai celui qui vient à moi.» a dit également : «Opérez votre salut avec crainte et tremblement.» Il faut saintement craindre pour avoir le droit d'espérer saintement.

En présence des abîmes brûlants et éternels de l'enfer, rentrez en vous-même, mon cher lecteur ; mais rentrez-y tout de bon et sérieusement.

Où en êtes-vous ? Êtes-vous en état de grâce ? N'auriez-vous pas sur la conscience quelque péché grave, qui, si vous veniez à mourir à l'improviste, pourrait compromettre votre éternité ? Dans ce cas, croyez-moi, n'hésitez pas d'abord à vous repentir de tout votre cœur, puis à aller vous confesser aujourd'hui même ou du moins à votre premier moment de liberté. Est-il nécessaire de vous dire, en face de l'enfer, que tout intérêt doit passer après celui-là, et qu'il faut *avant tout*, entendez bien ceci, *avant tout*, assurer votre salut ? «A quoi sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? nous dit à tous le souverain Juge ; et que pourra-t-il donner en échange de son âme ? »

Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Êtes-vous

sûr qu'il y aura pour vous un lendemain ? J'ai connu jadis, dans un petit village de Normandie, un pauvre homme qui, depuis son mariage, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, s'était laissé si bien entraîner par les affaires, par son petit commerce, et puis, il faut bien le dire aussi, par l'attrait de l'auberge et du gros cidre, qu'il avait fini par oublier totalement le service de Dieu. Il n'était pas méchant ; bien loin de là. Deux ou trois demi-attaques lui avaient fait peur, mais n'avaient malheureusement pas suffi pour le ramener à ses devoirs.

Les fêtes de Pâques approchaient. Son curé le rencontra un soir et lui en parla tout franchement. « Monsieur le curé, répondit l'autre, je vous remercie de votre bonté. J'y penserai, je vous le promets, foi d'honnête homme. Si cela ne vous dérange pas, je reviendrai en parler avec vous dans quelques jours. »

Et le lendemain on retrouvait le corps du pauvre homme dans une petite rivière voisine. En la traversant à cheval, il avait été frappé d'apoplexie, et était tombé dans l'eau.

Il y a deux ans, au quartier Latin, un étudiant de vingt-trois ans qui, depuis son arrivée à Paris, c'est-à-dire depuis quatre années, s'était livré au désordre avec tous les emportements de la jeunesse, recevait

un jour la visite d'un de ses camarades, aussi bon, aussi pur qu'il l'était peu lui-même. C'était un compatriote, qui venait lui demander des nouvelles du pays. Après quelques minutes d'entretien, celui-ci se retira. Mais s'apercevant bientôt qu'il avait oublié chez son camarade un de ses livres, il rebroussa chemin et revint frapper à sa porte. Il sonna ; pas de réponse. La clef était cependant dans la serrure. Après avoir sonné et frappé de nouveau, il entre... le malheureux était étendu à terre, raide mort.

Il n'y avait pas un quart d'heure que le camarade l'avait quitté. Un anévrisme lui avait, paraît-il, rompu le cœur. On trouva son bureau plein de lettres abominables, et les seuls livres qui composaient sa maigre bibliothèque étaient ce qu'il y a de plus obscène.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, sans compter les mille accidents qui, chaque jour, pour ainsi dire, font passer subitement de la vie à la mort ; les accidents de chemins de fer et de voiture, par exemple, les chutes de cheval, les accidents de chasse ou de parties de bateaux, les naufrages, etc. Ils montrent avec plus d'éloquence que tous les raisonnements, qu'il faut être toujours prêt à paraître devant Dieu, qu'il ne faut pas jouer son éternité sur un peut-être, et

que l'homme en état de péché mortel qui ne pense pas à se réconcilier immédiatement avec DIEU par le repentir et la confession, est un fou qui danse sur un abîme, un triple fou. « Je ne comprends pas, disait saint Thomas, comment un homme en état de péche mortel est capable de rire et de plaisanter.» Il s'expose de gaieté de cœur à expérimenter à ses dépens les profondeurs de cette parole épouvantable, de l'Apôtre saint Paul : « C'est une chose horrible que de tomber « entre les mains du DIEU vivant ! »

EVITER AVEC UN GRAND SOIN LES OCCASIONS DANGEREUSES ET LES ILLUSIONS.

Mais il ne s'agit pas seulement de ne pas demeurer dans l'état de péché mortel quand on a eu le malheur d'y tomber ; il faut porter plus loin le zèle de notre salut éternel, et prendre des précautions plus sérieuses. Il ne faut pas se contenter de sortir au plus vite de la voie de l'enfer ; il faut en outre éviter de s'y engager. Il faut *à tout prix* éviter les occasions de chute, surtout celles dont une triste expérience nous a démontré le danger. Un chrétien, un homme qui a le sens commun sacrifie *tout*, affronte *tout*, supporte *tout* pour échapper au feu de l'enfer. DIEU lui-même n'a-t-il pas dit : « Si votre main

droite, si votre pied, si votre œil, si ce que vous avez de plus cher au monde est pour vous une occasion de péché, arrachez-le, retranchez-le sans hésiter ; il vaut mieux entrer, n'importe à quelles conditions, dans le royaume de Dieu et dans la vie éternelle plutôt que d'être jeté dans l'abîme de feu, dans le feu éternel, où le remords ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais.»

Pas d'illusions à cet égard ! Les illusions sont le « mouvement tournant » par lequel l'ennemi de notre pauvre âme cherche à la surprendre, lorsque une attaque de front n'offre point de garanties suffisantes. Et que ces illusions sont perfides, subtiles, multiples, fréquentes ! Elles portent sur tout, mais plus particulièrement sur l'égoïsme avec ses froids calculs et ses raffinements ; sur toutes les nuances des insurrections de l'esprit contre la foi, contre l'entière soumission due à l'autorité du Saint-Siége et de l'Église ; sur les prétendues nécessités de santé ou d'habitude, qui font glisser insensiblement dans la boue de l'impureté ; sur les usages et convenances du monde au milieu duquel on vit, et qui vous entraînent si facilement dans le tourbillon du plaisir, de la vanité, de l'oubli de Dieu, et de la négligence de la vie chrétienne : enfin, sur l'aveuglement de la cupidité, qui

pousse tant de gens à voler, sous prétexte de nécessités de commerce, de coutume générale dans les affaires, de sage prévoyance pour l'avenir des siens, etc. Je le répète, gare les illusions ! Combien de réprouvés sont aujourd'hui en enfer, qui n'y sont entrés que par cette porte de derrière ! On peut se séduire soi même, du moins dans une mesure ; mais on ne saurait tromper le regard de Dieu.

La vie religieuse elle-même ne suffit pas toujours pour en préserver. Sachons-le bien, il y a des religieux en enfer ; il y en a peu, je l'espère, mais enfin il y en a. Et comment en sont-ils arrivés là ? Par le chemin fatal des illusions. Illusions touchant l'obéissance, illusions touchant la piété, illusions touchant la pauvreté, la chasteté, la mortification, illusions touchant l'usage de la science ; que sais-je ? Il est si large, ce chemin des illusions.

Je n'en citerai ici qu'un seul exemple, tiré de la vie de saint François d'Assise. Parmi les Provinciaux de l'Ordre naissant des Fères-Mineurs, était un certain Frère Jean de Strachia, dont la passion pour la science menaçait de faire dévier ses Religieux de la simplicité et de la sainteté de leur vocation. Saint François l'avait averti à plusieurs reprises ; mais toujours en vain. Justement effrayé de la funeste influence qu'exerçait ce Provincial, il le

déposa en plein chapitre, déclarant que Notre-Seigneur lui avait révélé qu'il fallait en agir avec cette rigueur, parce que l'orgueuil de cet homme avait attiré sur lui la malédiction de Dieu. L'avenir le fit bientôt voir. Le malheureux mourut, en effet, au milieu du plus horrible déserpoir, en criant : « Je suis damné et maudit pour l'éternité ! » Et d'affreuses circonstances qui suivirent sa mort confirmèrent cette sentence.

ASSURER SON SALUT ÉTERNEL PAR UNE VIE SÉRIEUSEMENT CHRÉTIENNE.

Voulez-vous être plus sûr encore d'éviter l'enfer, mon très-cher lecteur ? Ne vous contentez pas d'éviter le péché mortel, de combattre les vices et les défauts qui y conduisent ; menez une bonne et sainte vie, sérieusement chrétienne, et pleine de Jesus-Christ.

Faites comme les personnes prudentes qui ont à passer par des chemins difficiles et à côtoyer des précipices : de peur d'y tomber, elles se gardent bien de marcher sur le bord, où un simble faux pas pourrait devenir fatal ; elles prennent sagement l'autre côté de la route, et s'éloignent tant qu'elles peuvent du précipice. Faites de même. Embrassez généreusement cette belle et noble vie qu'on appelle la vie chrétienne, la vie de piété.

Guidé par les conseils de quelque saint prêtre, imposez-vous à vous-même une sorte de règlement de vie, dans lequel vous ferez entrer, en proportion des besoins de votre âme et des circonstances extérieures où vous vous trouverez, quelques bons et solides exercices de piété, parmi lesquels je vous recommande les suivants, qui sont à la portée de tout le monde :

Commencez et terminez toujours vos journées par une prière bien soignée, bien cordiale. Joignez-y, le matin et le soir, la lecture attentive d'une ou deux petites pages de l'Évangile, ou de l'*Imitation*, ou de quelque autre bon livre qui vous ira le mieux ; et après cette petite lecture, quelques minutes de recueillement et de bonnes résolutions, le matin pour la journée, le soir pour la nuit, avec la pensée de la mort et de l'éternité.

Prenez l'excellente habitude de faire le signe de la croix toutes les fois que vous sortez de votre chambre et que vous y entrez. Cette pratique, très-simple en elle même, est très-sanctifiante. Mais ayez bien soin de ne jamais faire ce signe sacré à la légère, sans y penser, par routine, comme font tant de gens. Il faut le faire religieusement et gravement.

Tâchez, si les devoirs de votre état vous en laissent la liberté, d'aller à la

messe tous les matins, de bonne heure, afin de recevoir chaque jour la bénédiction par excellence, et de rendre à Notre-Seigneur les hommages que chacun de nous lui doit dans son grand sacrement. Si vous ne le pouvez pas, efforcez-vous du moins de faire tous les jours une adoration du Saint-Sacrement, soit en entrant dans l'église, soit de loin et du fond de votre cœur.

Rendez également tous les jours, avec un cœur vraiment filial, à la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des chrétiens, quelque hommage de piété, d'amour, de vénération. L'amour de la Sainte-Vierge, joint à l'amour du Saint-Sacrement, est un gage quasi-infaillible de salut ; et l'expérience a démontré dans tous les siècles que Notre-Seigneur Jésus-Christ accorde des grâces extraordinaires, et pendant leur vie et au moment de leur mort, à tous ceux qui invoquent et qui aiment sa Mère. Portez toujours sur vous ou un scapulaire, ou une médaille, ou un chapelet.

Prenez et ne quittez jamais l'excellente habitude de vous confesser et de communier souvent. La confession et la communion sont les deux grands moyens offerts par la miséricorde de Jésus-Christ à tous ceux qui veulent sauver et sanctifier leurs âmes, éviter les fautes graves,

croître dans l'amoui du bien et dans la pratique des vertus chrétiennes. On ne peut à cet égard, donner de régle générale ; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que les hommes de bonne volonté, c'est-à-dire ceux qui veulent sincèrement éviter le mal, servir le bon Dieu, et l'aimer de tout leur cœur, ceux-là sont d'autant meilleurs qu'ils communient plus fréquemment. Quand on est ainsi disposé, le plus c'est le mieux ; et serait-ce plusieurs fois par semaine, voir même chaque jour, ce ne serait pas trop souvent. Presque tous les bons chrétiens feraient très-bien, s'ils en avaient la faculté, de sanctifier, par une bonne communion tous les dimanches et fêtes, sans y manquer jamais par leur faute. Le célèbre *Catéchisme du Concile de Trente* semble dire que le moins que doive faire un chrétien quelque peu soucieux de son âme, c'est d'aller aux sacrements tous les mois.

Enfin, proposez-vous, dans votre petit règlement de vie, de combattre incessamment les deux ou trois défauts que vous remarquez ou que l'on vous a fait remarquer en vous ; c'est le côté faible de la place, et c'est évidemment par là que, dans un moment ou dans un autre, l'ennemi tentera des surprises et des coups de main. Évitez comme le feu les mauvaises fréquentations et les mauvaises lectures.

Vous le comprenez, cher lecteur, ce que je vous recommande ici n'est pas d'obligation. Bien loin de là. Mais, je vous le répète, si vous entrez dans cette voie de générosité et de ferveur, et si vous y marchez résolument, vous assurerez d'une manière surabondante la grande et très grande affaire de votre éternité ; et vous serez certain d'éviter les peines éternelles de l'enfer, comme on est certain d'éviter les privations de la pauvreté lorsque, par une sage et intelligente administration, on augmente puissamment sa fortune.

Dans tous les cas, ne manquez pas de prendre de ces directions ce que vous pourrez en porter ; faites pour le mieux ; mais pour l'amour de votre âme, pour l'amour du Sauveur qui a versé tout son sang pour elle, ne reculez pas devant l'Évangile, et soyez chrétien tout de bon.

Pensez souvent, pensez sérieusement à l'enfer, à ses peines éternelles, à ses feux dévorants, et je vous promets que vous irez au ciel. Le grand missionnaire du ciel, c'est l'enfer.

Un jour un bon prêtre qui, depuis plus de quarante ans, prêche, dans toute la France et avec un zèle d'apôtre, de nom-

breuses missions, était à Rome, aux pieds de notre très-bon et très-saint Père le Pape Pie IX, qui s'entretenait familièrement avec lui de ce beau ministère. « Prêchez beaucoup les grandes vérités du salut, lui disait le Pape. Prêchez surtout l'enfer. Point de cachoteries; dites bien clairement, bien hautement, toute la vérité sur l'enfer. Rien n'est plus capable de faire réfléchir et de ramener à Dieu les pauvres pécheurs.»

C'est en me rappelant cette parole, si profondement vraie, du Vicaire de Jésus-Christ, que j'ai entrepris ce petit travail sur l'enfer. Et puis, en méditant les peines éternelles et le malheur des réprouvés, je me suis souvenu d'un mot de saint Jérôme qui excitait une vierge chrétienne à la crainte des jugements de Dieu : « *Territus terreo.* lui écrivait-il ; épouvanté j'épouvante.» Du moins, je me suis efforcé de le faire ici, et Notre-Seigneur m'est témoin que je n'ai rien caché de ce que je sais sur ce redoutable mystère.

A vous, lecteur, qui que vous soyez, à vous d'en faire votre profit. Combien d'âmes sont au ciel, que la crainte de l'enfer y a principalement poussées !

Je vous offre donc ce modeste opuscule, en demandant au bon Dieu de vous pénétrer jusqu'au fond de l'âme des grandes vérités qu'il résume, afin que la crainte

vous excite à l'amour, et que l'amour vous conduise droit en Paradis.

Daignez prier pour moi, afin que DIEU me fasse miséricorde comme à vous-même, et daigne m'admettre avec vous au nombre de ses élus.

8 décembre 1875,
En la fête de l'Immaculée-Conception.

TABLE DES MATIÈRES:

Pages

PROLOGUE 5

I.—S'IL Y A VRAIMENT UN ENFER.

Il y a un enfer : c'est la croyance de tous les peuples, dans tous les temps 12

Il y a un enfer, : l'enfer n'a pas été inventé et n'a pas pu l'être 19

Il y a un enfer : DIEU lui-même nous en a révélé l'existence 22

S'il y a vraiment un enfer, comment personne n'en est-il jamais revenu ? 27

Le docteur Raymond Diocrès 27

Le jeune Religieux de Saint-Antonin 30

La courtisane de Naples 33

L'ami du comte Orloff 34

La Dame au bracelet d'or 37

La fille perdue de Rome 40

Pourquoi tant de gens s'efforcent de nier l'existence d'un l'enfer 44

Que l'on ne croirait pas davantage à un enfer si les morts revenaient plus souvent... 48

II. — CE QU'EST L'ENFER

Des idées fausses et superstitieuses au sujet de l'enfer 52

Que l'enfer consiste avant tout dans l'épouvantable peine de la damnation 53

Que l'enfer consiste, en second lieu, dans la peine horrible du feu 61

Le feu de l'enfer est surnaturel et incompréhensible 62

Le P. de Bussy et le jeune libertin 63

Pages
Les trois fils d'un vieil usurier 66
Mes enfants, n'allez pas en enfer 68
Le feu de l'enfer est un feu corporel 70
Tout corporel qu'il est, le feu de l'enfer atteint les âmes 72
Le capitaine-adjudant-major de Saint-Cyr 74
La main brûlée de Foligno 77
Où est le feu de l'enfer ? 82
Le feu de l'enfer est un feu ténébreux. Vision de sainte Thérèse 86
Que d'autres peines très-grandes accompagnent le sombre feu de l'enfer 93
III. — De l'éternité des peines de l'enfer.
Que l'éternité des peines de l'enfer est une vérité de foi révélée 97
Que l'enfer est nécessairement éternel, à cause de la nature même de l'éternité... 99
D'une autre raison de l'éternité des peines : le défaut de grâce 103
Troisième raison de l'éternité des peines : la perversité de la volonté des damnés... 106
S'il est vrai que Dieu soit injuste en punissant par des peines éternelles des fautes d'un moment 109
S'il en est de même des péchés de faiblesse 113
Quels sont ceux qui prennent le chemin de l'enfer 117
Si l'on est certain de la damnation de quelqu'un que l'on voit mal mourir..... 121
Conclusions pratiques.
Sortir immédiatement et à tout prix de l'état de péché mortel 128
Eviter avec un grand soin les occasions et les illusions 132
Assurer son salut par une vie sérieusement chrétienne 135

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Pages
..... 66
..... 68
..... 70
'enfer
..... 72
al-Cyr 74
..... 77
..... 82
x. Vi-
..... 86
ompa-
..... 93
NFER.
st une
..... 97
nel, à
nité... 99
eines :
..... 103
eines :
nnés... 106
punis-
fautes
..... 109
blesse 113
hemin
..... 117
on de
ir..... 121
rix de
..... 128
casions
..... 132
rieuse-
..... 135
es.